

**Le journal  
d'Arlette  
Laguiller**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**Unité  
ouvrière**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2360 - 25 octobre 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

# Budget 2014

**Cadeaux pour  
les patrons**

**Attaques contre  
la population**

p. 3 et 4

**Expulsion de Leonarda**

**La juste colère des lycéens**

p. 5



# SOMMAIRE

## Leur société

- p. 4 ■ Vote du budget
  - Allègement fiscal
  - Crédit impôt recherche
  - Le contre-budget de l'UMP
- p. 5 ■ Expulsion de Leonarda
  - Mobilisation au lycée Charlemagne
- p. 6 ■ Valls aux Antilles
  - Front national
  - Fusillés « pour l'exemple »
- p. 7 ■ Budget de la Sécurité sociale
  - Crèche Baby Loup
  - Médecins urgentistes
  - Alimentation
- p. 10 ■ Pénurie de logements
  - La cité du Parc à Toulouse
  - Transports en commun en Ile-de-France
  - Hausse du prix des timbres
- p. 11 ■ Stages
  - Assises de l'éducation prioritaire
  - Evêque de Metz
  - Racisme anti-pauvre

## Dans le monde

- p. 8/9 ■ Portugal : protestations contre l'austérité
  - Grève dans l'éducation à Rio
  - Etats-Unis : fin du « shutdown »
  - Suez à Barcelone
  - Bouygues à Dakar
  - Japon : attaques contre la population
  - Refus de la misère

## Dans les entreprises

- p. 12 ■ Goodyear
  - Calaire-chimie
  - Herakles
- p. 13 ■ Gad-Lampaul
  - Alcatel et Renesas
  - Alcatel-Lucent
  - Sodetal
- p. 14 ■ Madrange
  - Hutchinson
  - Nestlé
  - Ryanair
- p. 15 ■ Cartier
  - La Poste
  - Militants CGT au tribunal
  - Manifestation contre la répression antisyndicale à Riom
- p. 16 ■ Campagne patronale et compétitivité
  - PSA
  - Lagardère Active

# Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

**Samedi  
2 novembre**

## FOURMIES

à partir de 17 h  
Espace Nelson Mandela  
Place Maria Blondeau

à 19 h, allocution de  
Nathalie Arthaud, porte-  
parole de Lutte Ouvrière

**Samedi 9 novembre**

## STRASBOURG

à partir de 16 h  
Foyer Saint-Ignace,  
15 chemin du Kammerhof  
Strasbourg Neuhof

à 18 h 30, allocution de  
Nathalie Arthaud, porte-  
parole de Lutte Ouvrière

## ROUEN

à partir de 17 h  
Palais des Congrès, angle des  
avenues de l'Amitié et Saint-Julien  
à Oissel

à 19 h 45, allocution de  
Jean-Pierre Mercier, porte-  
parole de Lutte Ouvrière

## Réunions publiques

**Contre la bourgeoisie  
et ses serviteurs politiques,  
faire entendre  
le camp des travailleurs »**

## MONTARGIS

Avec Nathalie ARTHAUD  
Vendredi 25 octobre à 19 h 30  
Salle de la Sirène, 73 bis  
rue de la Sirène

## THONVILLE

Avec Jean-Pierre MERCIER  
Samedi 26 octobre à 16 h  
Salle du Manège,  
5 rue du Manège



## CHARLEVILLE- MÉZIÈRES

Avec Jean-Pierre MERCIER  
Mardi 5 novembre à 20 h 30  
Salle Nevers, Place Nevers

## ROCHFORT

Avec Nathalie ARTHAUD  
Jeudi 7 novembre à 20 h  
Palais des Congrès, 73 rue Tonfaire

## SAINT-QUENTIN

Avec Nathalie ARTHAUD  
Vendredi 8 novembre à 20 h 30  
Salle Verdun, 3 boulevard  
de Verdun

## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233  
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

### LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotopresse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

### SUR INTERNET

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)

[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)

[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

### Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

### ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

## « *Travailleurs de tous les pays, unissez-vous* » – Karl Marx

Après la polémique déclenchée par Valls sur les Roms, après le drame des migrants noyés au large de Lampedusa, l'expulsion de Leonarda et la proposition honteuse de Hollande lui proposant de revenir faire ses études en France, seule, ont relancé le débat sur les frontières et l'immigration.

Le Pen crie au laxisme et dénonce une fois de plus « *les pompes aspirantes de l'immigration* ». Copé se convertit aux thèses les plus extrémistes du FN en proposant de revoir l'aide médicale d'État, le RSA et le droit du sol. Les deux reprochent au gouvernement de ne pas être assez dur contre les immigrés, alors que la politique d'immigration des socialistes n'a rien à envier à celle de Sarkozy.

Valls se vante même du record des reconduites à la frontière, battu en 2012. Combien de Leonarda ou de Khatchik dont la scolarité et l'intégration sont brutalement interrompues ? Combien de familles renvoyées dans un pays où elles sont indésirables ?

Le Pen est spécialiste pour opposer une misère à une autre, pour monter les pauvres contre de plus pauvres. Mais tous l'approuvent en disant « *qu'on ne peut pas ajouter de la misère à la misère* ». Comme si la misère des chômeurs et des travailleurs venait de la misère des plus pauvres !

Il ne s'agit pas de partager la misère et encore moins de choisir entre deux misères. La misère, il faut la combattre en allant chercher l'argent dans les poches des exploités.

Il suffit d'aller dans les beaux quartiers où vivent les familles bourgeoises, les Arnault, Bettencourt, Peugeot, pour se rendre compte qu'il y a de l'argent. L'année dernière, tous ces gens-là ont arrondi leur fortune de 30 milliards. Mais s'ils ont fait 30 milliards de plus, en pleine crise, c'est qu'ils ont appauvri d'autant les classes populaires.

Ceux qui veulent fermer les frontières et empêcher les travailleurs immigrés de circuler le font tantôt au nom de la crise, tantôt parce qu'il y a trop de chômeurs. Mais qui a plongé l'économie mondiale dans la crise si ce n'est les financiers ? Qui sont les responsables du chômage si ce n'est les licenciés ?

Certains accusent les immigrés d'occuper des logements qui manqueraient à des Français. Mais sans eux, les millions de logements HLM n'auraient jamais vu le jour, les routes n'auraient pas été construites, les usines n'auraient pas pu tourner. Et c'est encore le cas aujourd'hui.

Ce sont les capitalistes de la finance et de l'industrie et leur rapacité qui plongent de plus en plus de travailleurs dans la misère et le chômage ici. Et ils en font autant à l'échelle du monde, car pour eux, il n'y a pas de frontières qui tiennent.

Après avoir pillé les pays pauvres au temps de la colonisation et les avoir condamnés au sous-développement, les groupes capitalistes continuent de les exploiter et de les vider de leur sang. Si des centaines de milliers de pauvres ne voient plus d'autre solution que de tenter de passer clandestinement les frontières au péril de leur vie, c'est qu'ils ne peuvent plus vivre dans leurs pays.

« *Les travailleurs n'ont pas de patrie* », disait Marx, tant il est vrai que le sort que le capitalisme réserve aux prolétaires est d'aller là où il y a du travail. Tant il est vrai que rien ne leur sera jamais donné, jamais assuré, pas même le droit de se faire exploiter dans le pays où ils sont nés !

La vie de beaucoup de travailleurs est celle de perpétuels nomades. Pour certains, il s'agit de faire quelques dizaines de kilomètres pour changer d'usine et de ville. Mais d'autres sont forcés de faire des milliers de kilomètres, de changer de continent, de langue et d'abandonner leurs attaches.

Aujourd'hui, des jeunes Français diplômés tentent une carrière à l'étranger, en Grande-Bretagne, aux États-Unis, à Singapour. Personne ne leur conteste ce droit. Il n'y a aucune raison d'en priver les autres travailleurs. Quels que soient sa nationalité, son origine ou ses papiers, tout travailleur doit être libre de circuler et de s'installer où il le souhaite.

Le mouvement ouvrier conscient s'est toujours affronté à tous ceux qui voulaient opposer les travailleurs les uns aux autres pour les détourner du combat à mener contre les exploités. La solidarité de classe et l'internationalisme doivent constituer les valeurs de la classe ouvrière

« Non aux expulsions », « régularisation de tous les travailleurs » font partie de ses revendications. Elles participent de la conscience des travailleurs de se considérer comme un tout et d'avoir à mener un combat commun pour se libérer et libérer toute la société de l'oppression et de la misère.

Le capitalisme a réalisé le brassage des travailleurs du monde entier. Il les a soudés dans un sort commun. Il faut que leur lutte pour s'émanciper devienne commune !

### • Loi Hamon

## Les patrons hurlent avant d'avoir mal

Mercredi 16 octobre, la commission des lois du Sénat a adopté le projet de loi du ministre Benoît Hamon sur l'économie sociale et solidaire. Certains articles prévoient, pour les patrons des entreprises de moins de 250 salariés, l'obligation d'informer ces derniers deux mois avant la cession de leur entreprise pour leur laisser le temps de préparer eux-mêmes une offre de reprise. Le

ministre prétend éviter ainsi la disparition chaque année de 50 000 à 60 000 emplois dans la fermeture d'entreprises qui, paraît-il, seraient viables.

Ne proposer comme porte de sortie à des travailleurs sur le point d'être licenciés que la reprise d'une entreprise, il n'y a pas là de quoi faire frémir le patronat ni, sauf exception, de quoi régler les problèmes des salariés.

Mais même si le rapporteur de la loi a insisté sur le fait qu'il ne s'agissait pas « *d'atteinte au droit de propriété* », même si les représentants des patrons, et en particulier ceux du Medef, savent pertinemment qu'ils n'ont rien à craindre d'un gouvernement tout à leur service, l'occasion était trop belle de rameuter leurs troupes. Ils sont donc partis en campagne pour défendre

leur droit à être seul maître à bord, au nom de la « *confidentialité* » qui est « *essentielle et capitale à la construction d'une transaction* ».

La confidentialité, c'est le secret des affaires. Elle permet aux patrons de décider de fermer une usine, de licencier des centaines, voire des milliers de travailleurs sans qu'aucun des intéressés n'ait voix au chapitre. Elle leur permet de

toucher des milliards de crédit compétitivité emploi ou de crédit d'impôt recherche, sans rendre compte de leur usage, ni aux salariés ni aux consommateurs.

Cinéma mis à part, cette opposition des patrons montre une fois de plus l'importance du secret pour préserver leur système, quoi qu'il en coûte à la population.

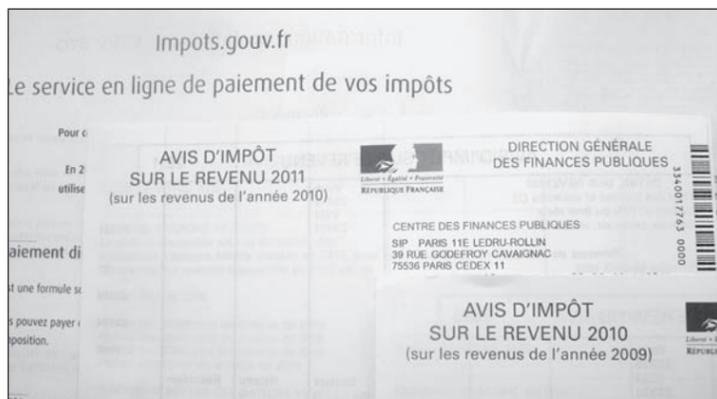
Sylvie MARÉCHAL

## • Vote du budget

# Pour Hollande, les cadeaux au patronat, c'est sacré

Le volet recettes du budget 2014 a été adopté mardi 23 octobre à l'Assemblée nationale sans modifications notables et sans véritable opposition dans les rangs des députés du Parti socialiste, par rapport au projet du gouvernement

Quelques mesures nouvelles concernent les « ménages » : le relèvement de 4 % du seuil de revenu fiscal de référence, qui, selon le gouvernement, devrait permettre à 135 000 foyers d'échapper à la taxe d'habitation ; le rétablissement de la réduction d'impôt pour frais de scolarité et de la réévaluation du barème de l'impôt sur le revenu, hérité du gouvernement Fillon, et qui a contribué à rendre imposables plus d'un million de ménages modestes. Le gouvernement ne craint pas de présenter le fait d'annuler des mesures qu'il avait décidées et qui auraient écorné le pouvoir d'achat des contribuables concernés, comme destinées à lui donner « un coup de pouce ». Il faut le faire.



D'autant que les députés socialistes ont adopté, comme un seul homme, une série de mesures qui ne peuvent que peser sur les revenus des couches populaires : fiscalisation de la majoration de 10 % des pensions dont bénéficient les retraités ayant eu trois enfants ; fiscalisation de la participation de l'employeur à la souscription des contrats complémentaires santé souscrits dans l'entreprise jusqu'à non imposable ; abaissement à 1 500 euros au lieu de 2 000 euros actuellement du plafond de l'avantage du quotient familial ; maintien du taux de TVA sur les produits

de première nécessité à 5,5 % au lieu de 5 % comme promis. Soit un total de prélèvements supplémentaires de plus de trois milliards d'euros au total. À comparer au 1,5 milliard du « coup de pouce ». On voit de quel côté penche la balance.

Pour justifier ces mesures, le ministre du Budget invoque la nécessaire lutte contre les « niches fiscales ». Mais pour le gouvernement, il y a niche et niche.

Dans le même temps, les députés ont porté en effet de 7 % à 5 % le taux de TVA s'appliquant aux importations d'œuvres d'art ; ils ont aussi décidé de rendre la taxe à 75 %

payée par les entreprises sur les salaires supérieurs à 1 million d'euros déductible de l'impôt sur les sociétés, ce qui revient à rendre aux patrons d'une main tout ou partie de ce que le gouvernement fait semblant de leur prendre de l'autre.

Enfin, le gouvernement a refusé tout amendement, et même toute discussion remettant si peu que ce soit en cause le crédit d'impôt compétitivité, voulu par Hollande. Quant au crédit d'impôt recherche, il a été reconduit tel quel alors que le gouvernement avait promis d'en limiter les avantages. Pour Hollande, les cadeaux au patronat, c'est sacré ! C'est lui qui le dit. Ils coûteront pourtant en 2014 aux finances publiques près de dix milliards d'euros pour le premier, et près de 9 milliards d'euros pour le deuxième. Ces cadeaux aux plus riches, ce sont les contribuables des couches populaires qui les paieront à coups de taxes, d'impôts, de prélèvements supplémentaires.

Jean-Jacques LAMY

## • L'allégement fiscal

# Et le mythe des créations d'emplois

Pour faire passer la pilule, du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), le Premier ministre Jean-Marc Ayrault prétend qu'il « a permis de créer 15 000 emplois ». Chaque emploi créé aurait ainsi été fortement subventionné, ce qui indique un service d'assistance au patronat extrêmement coûteux ! Et la réalité même de ces créations d'emplois est plus que douteuse.

Le gouvernement fait un cadeau au patronat et il affirme que les patrons utiliseront cet argent pour créer

des emplois. Mais d'où Ayrault a-t-il pêché le chiffre de 15 000 emplois créés ? Un rapport que vient de rendre le comité de suivi du CICE, mis en place par le gouvernement, ne mentionne ni les 15 000 emplois, ni d'ailleurs aucun autre chiffre. C'est une simple prévision faite il y a quelques mois par l'Insee. Le comité de suivi invite à accueillir avec esprit critique les prévisions dans ce domaine qui relèvent davantage des intentions attribuées aux « entreprises » que de la réalité.

Pour observer comment les patrons utilisent la manne qui leur vient du gouvernement, « il faudra être patient », a prévenu le président du comité de suivi : pas avant 2016 pour le résultat des évaluations et 2017 pour l'impact sur l'emploi.

L'embarras du comité de suivi s'explique d'autant plus aisément que le gouvernement laisse libre le patronat d'utiliser les 20 milliards d'euros annuels sans le moindre contrôle. Il avait dans un premier temps affirmé que le CICE ne pourrait

pas être utilisé pour distribuer des profits aux actionnaires ou pour augmenter la rémunération des dirigeants. Mais très vite les services fiscaux ont reçu l'ordre de ne pas mener d'enquête sur l'utilisation de cet argent. Le patronat a donc toute liberté pour satisfaire les appétits des actionnaires, pour placer de l'argent dans la spéculation sans investir dans la production, tout en continuant à supprimer des emplois.

Jean SANDAY

## • Le contre-budget de l'UMP

# Un programme parfumé FN

Alors que le gouvernement socialiste présentait son projet de budget pour 2014, l'UMP préparait son contre-budget. Des hauts fonctionnaires anonymes et des représentants du secteur privé, tout aussi anonymes, s'étaient réunis avec d'anciens ministres, dont Éric Woerth, pour « rénover le logiciel intellectuel de l'UMP ». Excusez du peu.

Tout ce beau monde prétend avoir des « pistes » pour réduire les dépenses de l'État.

Évidemment, ils ne veulent pas tailler dans les dizaines de milliards d'euros d'assistance au patronat, mais s'attaquer à tout ce qui est destiné, de façon déjà bien insuffisante, aux classes populaires : l'aide au logement, le RSA, l'hébergement d'urgence, l'allocation pour adulte handicapé, les retraites, les allocations-chômage, le salaire des fonctionnaires, le remboursement des dépenses de santé. Ils voudraient introduire des tickets modérateurs

à la CMU pour « stopper la gratuité ». Pour les fonctionnaires, ils revendiquent le retour au non-remplacement d'un départ en retraite sur deux, avec blocage total des salaires.

On perçoit la difficulté des dirigeants de l'UMP à faire de la surenchère par rapport aux attaques, fortement engagées par le PS, contre les travailleurs. Mais ils y arrivent tout de même, quitte à recopier le programme du FN, en

s'en prenant par exemple au dispositif de prise en charge des soins pour les travailleurs immigrés en situation irrégulière. Entre l'UMP et le FN, la concurrence est rude ! Si l'un comme l'autre s'opposent au gouvernement actuel, c'est pour regretter que les attaques contre les classes populaires ne soient pas assez fortes et n'aillent pas assez vite, malgré toute l'énergie qu'y met le gouvernement Ayrault.

J. S.

## • Crédit impôt recherche

# Leur paradis fiscal

Le crédit impôt recherche est censé inciter les entreprises à accroître leurs efforts en la matière. Il prend la forme d'une réduction d'impôt de 30 % des dépenses de recherche jusqu'à 100 millions d'euros, et de 5 % au-delà. Depuis 2008, cette réduction d'impôt n'est plus plafonnée. Du coup, la dépense pour le budget de l'État a explosé : 1,8 milliard d'euros pour 10 000 bénéficiaires en 2007 et 5,2 milliards pour 20 000 bénéficiaires en 2011.

Ce sont les plus grands groupes français qui profitent le plus du dispositif. Sur les cinq milliards d'euros de réduction d'impôt, un milliard va aux seules sociétés du CAC 40.

Quant au résultat, c'est-à-dire à l'augmentation des efforts de recherche par les entreprises, il est « quasi invisible... » selon le journal *Le Monde*, qui commente : « Si le montant des aides reçues par les entreprises de plus de 5 000 salariés a augmenté de 130 % entre 2007 et 2011, elles n'ont pas pour autant accru leur effort de recherche. Dans l'automobile comme dans la pharmacie, il a même baissé en France. »

Le journal cite deux exemples. Celui d'Alcatel-Lucent, qui a réduit ses impôts et réduit ses effectifs de recherche de 11 % dans le même temps. Et Sanofi, « avec ses 8 milliards d'euros de profits par an », qui a réduit ses impôts de 130 millions d'euros en 2012 et fait passer le nombre de ses centres de recherche de treize à six entre 2008 et 2012, le nombre de ses salariés passant, lui, de 6 300 à 4 900.

Hollande avait promis non de supprimer, mais simplement de revenir sur le déplafonnement instauré par Sarkozy. Il a annoncé en juin dernier qu'il y renonçait. Il n'a décidé rien à refuser au grand patronat.

J.-J. L.

## • Expulsion de Khatchik et de Leonarda

# Manifestations lycéennes à Paris et en province

À trois jours du début des vacances scolaires, des manifestations de lycéens à Paris et en province ont soudainement bousculé le gouvernement, et dénoncé sa politique d'expulsions.

Deux cas particuliers sont à l'origine de cette mobilisation. Il y a celui de Leonarda, collégienne de 15 ans dans le Doubs, interpellée le 9 octobre par la police à l'occasion d'une sortie scolaire. Elle a été expulsée avec sa famille vers le Kosovo, pays dont elle ne parle même pas la langue et alors que toute sa famille vivait en France depuis presque cinq ans. Il y a aussi le cas de Khatchik, 19 ans, en classe de CAP au lycée professionnel Camille-Jenatzy, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, expulsé lui vers l'Arménie où il doit être incorporé pour faire son service militaire de deux ans. Ces deux expulsions s'ajoutent à bien d'autres, mais elles ont joué le rôle de déclencheur.

Ce sont les proches de ces deux jeunes, élèves et professeurs, qui ont réagi en premier, ainsi que les associations comme RESEF, des syndicats d'enseignants comme la CGT Éducation, la CNT, ou des organisations de jeunesse comme la FIDL, L'UNL, les Jeunesses socialistes ou les Jeunesses communistes.

Dès le jeudi 17 octobre au matin, la mobilisation a subitement pris de l'ampleur. Plusieurs dizaines de lycées, dans l'Est parisien et dans certaines villes de province, comme Grenoble ou Avignon, ont été bloqués par des centaines de lycéens dénonçant la politique d'expulsions du gouvernement et réclamant le retour des deux jeunes. À Paris, pendant trois jours, des manifestations spontanées et des rassemblements

centraux à l'appel des organisations lycéennes ont mobilisé des milliers de lycéens.

La réaction de Hollande, qui a justifié toutes les expulsions et a proposé à la jeune Leonarda de revenir en France, mais seule sans sa famille, n'a pas éteint la contestation, au contraire. À peine Hollande s'était-il exprimé que les lycéens étaient encore un bon millier à manifester le samedi 19 octobre après-midi, jour de début des vacances, pour réclamer le retour de Leonarda avec sa famille, celui de Khatchik, et plus généralement l'arrêt de toutes les expulsions de jeunes scolarisés.

En défendant le droit à l'éducation pour tous, avec ou sans papier, les lycéens revendiquent une mesure de justice sociale élémentaire. Ils ont mille fois raison. Et dans l'ambiance nauséabonde de la propagande antiroms de ces dernières semaines, leur contestation est une véritable bouffée d'air pur.

Mais la logique de leur mobilisation en amène bon nombre à se poser des questions politiques plus générales. Beaucoup sont choqués que ce soit un gouvernement de gauche qui assume ces expulsions. Il n'y a pas à s'en étonner. De Michel Rocard déclarant qu'on « ne peut pas accueillir toute la misère du monde » à Édith Cresson qui se vantait de ses expulsions par charters entiers, sans parler du passé plus lointain du Parti socialiste pendant la guerre d'Algérie, le PS a montré depuis longtemps qu'il pouvait assumer une politique réactionnaire. Aujourd'hui, des jeunes en font l'expérience et en prennent conscience, ce qui est une bonne chose.

Pierre ROYAN

## Valls expulsera-t-il les étoiles ?

« S'intégrer mais à quoi ? Aller à l'école jusqu'à 25 ans, être au chômage à 45 ans, faire une dépression à 50 ans, divorcer à 55 ans dans un monde gagné par la perte du sens collectif, du repli sur soi, de la réussite à tous crins, des familles sans enfants ? Et pourquoi pas la cuisine Mobaipa... ». Voilà ce que s'est vu répondre le journaliste

du Monde qui demandait à Alexandre Romanès, poète et fondateur du cirque du même nom, pourquoi les Tziganes refusaient de « s'intégrer ».

« Je ne veux que le ciel étoilé au-dessus de moi », ajoutait Romanès. Il y a du boulot pour en chasser les nuages noirs de la xénophobie que Valls encourage.



Rassemblement devant l'opéra Bastille à Paris.



Devant le lycée Charlemagne à Paris.

## • Lycée Charlemagne

# Une mobilisation réussie

**Au lycée, la nouvelle des expulsions de Khatchik et de Leonarda a très vite soulevé la colère des lycéens. Pour beaucoup, il était incompréhensible de voir un gouvernement de gauche faire la même politique que la droite en matière d'expulsion des jeunes scolarisés sans papiers. Mais très rapidement, l'incompréhension a fait place à la révolte.**

Après une diffusion de tracts du syndicat lycéen FIDL (proche du PS) et un rassemblement au rectorat de Paris le mercredi 16 octobre auquel se sont joints plusieurs dizaines de lycéens de Charlemagne, le lycée a été bloqué les jeudi 17 et vendredi 18 octobre. Pour convaincre les indécis de rejoindre la mobilisation, des assemblées générales ont été organisées dans la rue, réunissant

150 à 300 participants sur les 700 lycéens.

Avec deux autres lycées tout proches, Sophie-Germain et Victor-Hugo, les lycéens se sont lancés dans une manifestation improvisée pour rejoindre les défilés centraux parisiens. Ce cortège des lycées du quartier du Marais réunissait 250 jeunes le jeudi et deux fois plus de monde le vendredi. Les cortèges étaient dynamiques et

joyeux aux cris de : « Éducation, pas la prison – Éducation, pas d'expulsion ». Certains passants et automobilistes témoignaient de leur sympathie.

Samedi 19 octobre, le jour de début des vacances scolaires, lors d'un sit-in devant le lycée, les annonces de Hollande ont été saluées... par des huées.

Pour la plupart des lycéens de Charlemagne, cette mobilisation est une première, qui en a étonné plus d'un et fait réfléchir beaucoup. À coup sûr, cette expérience de lutte laissera des traces auprès de ceux qui y ont participé.

Correspondant LO

## Mensonges pour survivre...

Juste après que l'expulsion de la jeune Leonarda eut suscité un vif sentiment de réprobation et d'injustice parmi les lycéens, une information a été répétée en boucle : le père de la jeune fille aurait menti sur les lieux de naissance de sa femme et de ses enfants.

Quoi d'étonnant ou même d'anormal, à ce que le recours à de fausses déclarations, à des papiers falsifiés, etc., sont aujourd'hui quasiment obligatoires pour tenter de passer à travers les mailles du filet ?

S'il n'y avait pas d'obstacles à la circulation des travailleurs, il n'y aurait pas de travailleurs « sans papiers », en situation illégale. La loi et les règlements sont autant de barrages pour les empêcher tout simplement de vivre un peu. De même, c'est bien parce que la recherche d'un emploi relève du parcours du combattant que des chômeurs en viennent à requalifier en emploi salarié un stage bénévole dans une entreprise, ou à essayer de se rajouter

sur leur CV dès lors qu'ils approchent la cinquantaine.

De tels mensonges ne peuvent pas remplacer un combat collectif. Ils ne sont que des moyens de débrouille, et de plus en plus souvent de survie. En tout cas, ils n'ont rien de commun avec les mensonges d'un Valls, d'un Hollande, d'un Copé ou d'un Sarkozy, qui eux ont trompé et trompent encore sciemment des millions de travailleurs.

Jean SANDAY

## • Valls aux Antilles

### Un petit tour et puis s'en va

**Le voyage aux Antilles de Valls n'a rien apporté de nouveau ni changé quoi que ce soit. Le pouvait-il d'ailleurs ? Ce voyage annoncé et retransmis à grand fracas était-il si important pour que Valls reparte précipitamment pour cause d'affaire Leonarda ?**

Officiellement, Valls était venu pour apporter des solutions à la recrudescence de la délinquance et de la criminalité en Martinique et en Guadeloupe. Fait tragique, le jour même de

son arrivée en Guadeloupe, la presse locale titrait sur une agression au coutelas commise par... le frère de Victorin Lurel, ministre de l'Outre-mer.

Il est vrai que la situation est inquiétante : cinquante assassinats depuis le début de l'année dans les deux îles, braquages quasi quotidiens, vols à main armée, détention et trafic de stupéfiants parmi les jeunes, violences domestiques. Tous ces faits font la une de l'actualité depuis des mois. On en connaît très précisément la cause : le chômage endémique avec son lot de pauvreté et de désespérance, 57 % chez des

jeunes de moins de 25 ans n'ont aucun emploi. Mais Valls n'a pas eu un mot sur le chômage ni sur le reste puisqu'à l'entendre il n'était pas venu « avec une baguette magique », une manière de dire qu'il ne pouvait rien faire. À bout d'argument, il a été obligé de dire quand même une vérité : les moyens supplémentaires en hommes et en matériel pour le maintien de l'ordre ne serviraient à rien. Il faut, a-t-il dit, privilégier la qualité des services à la quantité. Et de proposer l'élargissement de la zone de sécurité prioritaire (la ZSP) à Baie Mahault, commune

de l'agglomération de Pointe-à-Pitre, seule mesure concrète de son voyage. Et toujours rien sur l'emploi!

En revanche, Valls n'a pas été avare dans la comédie du « grand papa blanc », avec des propos du genre : « La métropole ne vous oublie pas », « On s'occupe de vous », « Les Antilles sont une chance pour la France. »

Bref, Valls est venu sous les tropiques soigner son évolution de carrière. Pour les Guadeloupéens et les Martiniquais, ce fut une visite pour rien. Sitôt arrivé, sitôt reparti...sitôt oublié.

**Pierre JEAN-CHRISTOPHE**

## • Front national Chassez le naturel, Il revient au galop

Les propos racistes d'une candidate du Front national à la mairie de Rethel, dans les Ardennes, montrent bien ce qui se cache derrière le langage actuel de ce parti. Sur son compte Facebook, elle comparait Christiane Taubira à un singe. Interrogée à l'émission Envoyé spécial, elle en a même rajouté en disant : « À la limite, je préfère la voir dans un arbre après les branches que la voir au gouvernement. »

Comme l'a dit Christiane Taubira, la pensée de ces gens c'est : « Les Noirs dans les branches des arbres, les Arabes à la mer, les homosexuels dans la Seine, les Juifs au four et ainsi de suite. »

Les propos de sa candidate gênent la direction du Front national qui se défend aujourd'hui d'être raciste et sermonne ses candidats pour qu'on ne puisse rien leur reprocher en la matière. Le succès électoral, et aussi d'éventuelles alliances, sont à ce prix. La candidate de Rethel a donc été suspendue. Mais derrière la vitrine qui se veut présentable, c'est quand même cette camelote que véhicule ce parti. Prôner la suppression du regroupement familial ou la remise en cause du droit à la nationalité française pour les enfants nés en France, comme il le fait, véhicule la haine des étrangers, de façon générale, et plus encore des populations du Sud de la Méditerranée. Il n'y a qu'un pas de ce programme aux propos de la candidate de Rethel, et c'est bien de ces préjugés racistes que le Front national fait son fond de commerce. Demain comme hier, ses dirigeants n'auront aucun scrupule, si la situation s'y prête, à assumer des propos semblables à ceux tenus par leur candidate, et les actes qui en découlent contre les immigrés, ou contre les travailleurs pour peu que ceux-ci contestent l'exploitation qu'ils subissent.

**Daniel MESCLA**

## • Fusillés « pour l'exemple » de 1914-1918

### Assassinés par l'état-major

**À quelques semaines de l'anniversaire du 11 novembre 1918 et un peu avant le centenaire du début de la Première Guerre mondiale en 1914, cette boucherie qui tua 10 millions d'hommes, la réhabilitation des « fusillés pour l'exemple » est à nouveau envisagée. Des historiens ont transmis un rapport dans ce sens au ministre délégué aux Anciens combattants, Kader Arif.**

Ce dossier avait été entrouvert en 1998 par Lionel Jospin, alors Premier ministre, qui, dans un discours à Craonne, avait affirmé que les mutins devaient « réintégrer, pleinement, notre mémoire collective nationale », mais le président Chirac l'avait refermé, jugeant la proposition « inopportune ». En 2011, Sarkozy avait dit des combattants de 1914-1918 que « tous furent des héros, même ceux qui, après avoir affronté avec un courage inouï, les plus terribles épreuves, refusèrent un jour d'avancer parce qu'ils n'en pouvaient plus ». Paroles qui n'ont eu aucune suite.

Durant cette guerre, selon les archives de l'armée, dont on sait qu'elles sont incomplètes, 740 soldats français ont été « fusillés pour l'exemple » après des jugements expéditifs pour refus d'obéissance, abandon de poste ou mutinerie.

Durant les dix-sept premiers mois de la guerre, les deux tiers des fusillés, 430 soldats environ, ont été exécutés sur ordre des « conseils de guerre spéciaux », une institution militaire expéditive, ne laissant aux accusés que peu de moyens de se défendre. Pour les cadres de l'armée, il s'agissait d'imposer une discipline de fer afin que les hommes marchent au combat.

Pour les historiens auteurs du rapport, ces condamnés étaient « des soldats comme

des milliers d'autres, qui se sont battus comme eux et ont eu un jour un moment de faiblesse ou de ras-le-bol » et « un large consensus existe dans notre société pour estimer que la plupart n'étaient pas des lâches ».

Les historiens, eux, n'ont pas l'intention d'aller aussi loin et se contenteraient d'une déclaration solennelle assortie éventuellement d'un projet pédagogique. Mais, déjà, cette suggestion, pourtant modérée, fait monter au créneau des associations patriotiques qui n'ont toujours pas médité la réflexion d'Anatole France : « On croit mourir pour la patrie, on meurt pour des industriels ».

Dans une lettre au ministre délégué, ces associations

en 1914-1918 n'avaient pas été partisans ! Comme si les véritables buts de la guerre n'avaient pas été dissimulés aux soldats et à l'opinion publique. Comme si les traités auxquels cette guerre a abouti, comme le traité de Versailles, n'avaient pas montré que la guerre entendait imposer un nouveau partage du monde, aussi inique que le précédent et qui allait être une des causes de la guerre mondiale suivante.

On verra quelle suite donnera



**Un membre d'une association habillé en poilu devant un monument à la mémoire de six soldats fusillés en 1914... et réhabilités en 1921.**

Ce consensus diminue de beaucoup quand il s'agit de prendre en compte les soldats qui se mutinèrent à partir de 1917. Avec l'éclatement de la révolution russe et l'espoir qu'elle souleva, des dizaines de milliers de soldats furent influencés par cette seule guerre juste qu'était la révolution. Aujourd'hui la Ligue des droits de l'homme ou la Libre Pensée voudrait à juste titre une « réhabilitation générale ».

dénoncent « les conséquences (...) dramatiques pour le peuple français si son armée avait plié et s'était mutinée devant l'agresseur ». Pour ce comité, « vouloir considérer tous les morts de la guerre comme morts au combat, c'est-à-dire comme morts pour la France, (...) consisterait à modifier l'histoire, telle qu'elle est, à des fins partisans ». Comme si les fins poursuivies par les grandes puissances en guerre

le gouvernement au rapport des historiens.

On peut cependant noter que des municipalités et des collectivités territoriales n'ont pas attendu le gouvernement pour réhabiliter des « fusillés pour l'exemple ». Treize conseils généraux se sont prononcés pour leur réhabilitation, dont le conseil général de Corrèze sous la présidence d'un certain... François Hollande.

**Jacques FONTENOY**

## • Budget de la Sécurité sociale

# Fausse discussion pour un faux « trou »

Mardi 22 avril, les députés ont commencé à discuter du budget de la Sécurité sociale et des manières de boucher son « trou » désormais perpétuel. Les passes d'armes habituelles sont attendues entre gauche et droite mais rien qui s'attaque aux véritables causes du déficit.

L'objectif annoncé du gouvernement est de faire passer le déficit de la Sécurité sociale sous la barre des 13 milliards d'euros. Pour cela, il prévoit plus de 4 milliards de nouvelles ressources et plus de 4 milliards d'euros d'économies dont les trois quarts pour la branche maladie.

Au registre des économies, il est question d'une baisse du prix des médicaments pour un milliard d'euros. Alors déjà, certains partent en guerre contre « les coups sévères » portés à l'industrie du médicament, se lamentent sur « la mise en danger » de cette industrie, « la perte de confiance des investisseurs » et fourbissent ainsi leurs armes pour leur

chantage à l'emploi.

Toujours au chapitre des économies, 600 millions d'euros sont prévus par la « maîtrise médicalisée des dépenses », c'est-à-dire en clair, la limitation des soins pour ceux qui en ont besoin ; 800 millions d'économies devraient être obtenus en reportant la revalorisation des retraites de janvier à octobre, c'est-à-dire sur le dos des retraités ; 440 millions proviendront d'un tour de vis dans la gestion des hôpitaux et 500 autres millions sur les frais de gestion des organismes de sécurité sociale. Ce sont donc les malades, les personnels des hôpitaux et salariés des organismes de la Sécurité sociale qui vont faire



les frais des économies prévues par le gouvernement.

Il en va de même des nouvelles recettes. Un milliard d'euros sont attendus de la baisse du quotient familial et un autre milliard de la déclaration

et donc la fiscalisation de la part des complémentaires santé payée par les employeurs. Et c'est 1,7 milliard que devrait rapporter, à elle seule, la hausse des cotisations vieillesse. Alors la discussion sur la

taxation du *Red Bull* et autre boisson énergisante, à hauteur d'un euro par litre c'est-à-dire pour un apport espéré à soixante petits millions d'euros est véritablement un bobard uniquement destiné à alimenter les discussions à l'Assemblée et les commentaires journalistiques.

Si depuis maintenant plusieurs décennies, « trou de la Sécu » il y a, c'est à cause du chômage. C'est le chômage qui entraîne un énorme déficit de recettes dans les caisses et ce sont les innombrables exonérations de cotisations patronales qui approfondissent encore ce « trou ».

Sophie GARGAN

## • Crèche Baby Loup Chanteloup-les-Vignes (Yvelines)

# Une structure féministe et militante

La cour d'appel de Paris s'est réunie jeudi 17 octobre pour examiner le conflit opposant la directrice de la crèche Baby Loup de Chanteloup-les-Vignes, dans les Yvelines, à l'une de ses employées.

Celle-ci avait été licenciée en 2008 pour avoir refusé d'enlever son voile islamique, contrevenant au règlement intérieur de la crèche qui met en avant les « principes de laïcité et de neutralité ». Trois procès ont déjà eu lieu. En 2010, le tribunal des prud'hommes de Mantes-la-Jolie avait donné raison à Natalia Baleato, la directrice, jugement confirmé l'année suivante par un arrêt de la cour d'appel de Versailles. Mais en mars dernier, la Cour de cassation avait annulé le licenciement, estimant que la crèche étant une entreprise privée et non un service public, les principes de laïcité

et de neutralité n'avaient pas lieu d'être, ajoutant en outre que le port du voile n'était pas explicitement interdit dans le règlement intérieur.

Ce jugement donnait des armes aux obscurantistes et, surtout, il portait directement atteinte à la volonté d'émancipation des femmes qui était à la base de la création de cette crèche pas comme les autres. Ouverte il y a vingt-deux ans par une association féministe, la crèche ne se limitait pas à l'accueil des enfants, elle œuvrait aussi à l'insertion professionnelle des femmes. En étant ouverte sept jours sur sept et 24 heures sur

24, en acceptant d'accueillir les jeunes enfants, même pour des durées de quelques heures, et en offrant une formation professionnelle aux femmes, Baby Loup leur permettait d'accéder à l'emploi, c'est-à-dire d'acquérir une indépendance financière, premier pas vers leur émancipation.

La cour d'appel de Paris rendra son jugement le 23 novembre. Espérons que celui-ci invalidera celui de la Cour de cassation, mais en attendant, le mal est déjà fait, les bigots et les réactionnaires sont sortis renforcés du précédent verdict. Victime de pressions, d'insultes et même de menaces, l'équipe de la crèche a décidé de sa fermeture pour le 31 décembre.

Marianne LAMIRAL

## • Alimentation Le gâchis capitaliste

La journée mondiale de l'alimentation du 16 octobre était en France la première journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire. On nous a fait frémir et nous indignes : 20 kilos d'aliments en moyenne jetés par chacun en France par an, 1,6 milliard de tonnes à l'échelle du monde, qui coûteraient 565 milliards d'euros, alors qu'il y a tant d'affamés et de mal nourris.

L'objectif était surtout de culpabiliser les consommateurs, en évitant de mettre en cause les véritables responsables de la faim dans le monde. Le ministre délégué à

l'Agroalimentaire a d'ailleurs montré du doigt « une société de surconsommation ». Surconsommateurs, les ménagères qui calculent au plus juste pour nourrir convenablement leur famille, les chômeurs qui se serrent la ceinture, les retraités qui achètent pâtes et pommes de terre pour le mois ?

Le gaspillage alimentaire n'est que bien peu le fait du consommateur. Il intervient pour plus de 50 % dans les phases de production, récolte et stockage. Il y a ensuite les pertes au niveau de la distribution et de la vente.

Et personne n'a évoqué les quantités d'aliments détruits ou stockés pour maintenir ou faire monter les cours ou pour réaliser du profit. Cela s'appelle la spéculation.

Le capitalisme est un système social qui gâche, et pas seulement les aliments. Le sous-équipement des paysans du tiers-monde, l'industrie militaire, les centaines de millions de chômeurs, c'est un gaspillage que les dames patronnesses patentées du capitalisme oublient de mentionner.

Vincent GELAS

## • Médecins urgentistes Ils refusent la pénurie

Les médecins urgentistes protestent contre la situation des services d'urgence, surchargés et au bord de l'asphyxie.

Chaque année près de 17 millions de personnes sont admises dans 637 services, aux 3/4 dans des hôpitaux publics. Parmi ceux-ci près de 20 % doivent, en quittant les urgences, être hospitalisés et c'est aux médecins urgentistes que revient la charge de leur trouver un lit dans l'hôpital. Ils y consacrent de plus en plus de temps car le nombre de lits dans les hôpitaux est en diminution constante et en trouver un relève parfois de l'exploit. Et s'ils n'y arrivent pas, il n'est pas rare que des malades restent aux urgences plusieurs heures, voire plusieurs jours sur des brancards...

Les médecins urgentistes refusent donc depuis le 15 octobre de gérer ce problème qu'on appelle en langage administratif « la gestion des lits d'hospitalisation ». Ils demandent la création d'une cellule spéciale prenant en charge cette gestion sept jours sur sept et 24 heures sur 24. Cette revendication ne datant pas d'hier, la ministre de la Santé Marisol Touraine avait proposé fin avril la création de postes de « gestionnaires de lits » qui se chargeraient

des malades à hospitaliser à leur sortie des urgences. Mais, austérité oblige, elle prétend le faire à effectifs constants et donc sans un centime de plus.

C'est parce que ces propositions sont largement insuffisantes et ne résoudront rien que les urgentistes ont commencé leur grève. Ils savent bien que ces « gestionnaires de lits » ne trouveront pas les lits qui manquent et que leur travail consistera à rentabiliser l'utilisation des lits existants. On poussera des malades dehors pour libérer plus vite un lit, on hospitalisera dans un service de cardiologie un malade entré pour un problème qui relève de la gériatrie, etc. En un mot ils géreront la pénurie actuelle, alors qu'il faudrait ouvrir des lits et embaucher du personnel. De plus, alors qu'il y a urgence, Touraine demande un délai de 18 mois et ne propose des « gestionnaires de lits » que dans 162 hôpitaux.

Quand les médecins urgentistes demandent des mesures rapides, la ministre de la Santé leur demande de patienter. Quand ils demandent des moyens, elle leur demande de faire plus avec moins. C'est la ministre d'une santé au rabais.

Cédric DUVAL

• **Brésil**

## Grève dans l'Éducation à Rio

Une dizaine de milliers d'enseignants grévistes ont manifesté à Rio le 15 octobre, journée nationale du professeur, appuyés par une manifestation d'étudiants à Sao Paulo.

Dans les deux villes, cela s'est terminé par des affrontements entre la police et les Black blocs, des « autonomes » pour qui une action est d'autant plus réussie qu'elle fait davantage de casse. Depuis plusieurs mois, toute manifestation est confrontée à la fois à la police et à ces casseurs. Mais jusqu'ici, cela n'a découragé personne de descendre dans la rue.

À Rio, deuxième ville du pays, les enseignants du public sont en grève depuis la première quinzaine d'août. Le réseau municipal, qui comprend quelque 1 600 écoles primaires et crèches, emploie 50 000 personnes, enseignants, secrétaires, cuisiniers, etc., et

accueille 700 000 élèves. Le réseau de l'État de Rio comprend 1 300 établissements secondaires et 850 000 élèves. Ces établissements publics scolarisent les enfants des milieux populaires, les couches aisées inscrivant leurs enfants dans le privé. La grève semble suivie par les trois quarts des enseignants.

Les enseignants et autres personnels de la ville et de l'État ont des revendications similaires. Ils veulent de meilleurs salaires (augmentations de 19 % pour la ville, de 28 % pour l'État), un plan de carrière et de rémunération unifié, des recrutements par concours et non par contrat ; ils refusent les primes au mérite, les privatisations et les partenariats avec le privé, les affectations sur deux ou trois écoles. Le gouverneur Sergio Cabral et le maire Eduardo Paes refusent toute négociation et font donner la police contre les manifestations d'enseignants. Cabral propose



8 % d'augmentation, ce qui couvrirait à peine l'inflation de l'année. La presse et la télé se déchaînent contre ces grévistes

qui mettraient en péril l'éducation des enfants et qui se livreraient à des déprédations dans les rues de la ville. Déprédations dues en fait à de petits groupes de casseurs.

Le bas niveau de l'enseignement, dû à des décennies d'abandon, est sans cesse aggravé par les coupes budgétaires. Dans le primaire par exemple, les enfants sont répartis entre trois équipes, du matin, d'après-midi ou de soirée. Les classes sont surchargées, atteignant souvent 50 élèves. Comment, dans ces conditions, assurer un enseignement de qualité ? Quant aux enseignants, pour avoir un salaire décent, ils doivent au minimum assurer deux tournées, c'est-à-dire huit heures de cours par jour, et souvent travailler dans deux écoles ou plus, ce qui les amène à faire des semaines de quarante heures.

Le 1<sup>er</sup> octobre, jour du vote à l'assemblée municipale du plan de carrière et de salaire proposé par Paes, une manifestation a été violemment réprimée, ce qui a révolté bien des gens. La pression policière autour des élus était telle que la justice a invalidé le vote. En solidarité avec les grévistes, une partie de l'enseignement privé a débrayé à Rio et des étudiants des deux grandes universités fédérales de l'État de Sao Paulo, l'USP de Sao Paulo et l'Unicamp de Campinas, ont occupé leurs rectorats.

Le mois de juin dernier avait vu dans tout le pays, et en particulier à Rio, des manifestations monstres contre les augmentations de tarifs des transports, pour la santé et l'éducation. L'actuelle grève des enseignants de Rio montre que « l'esprit de juin » n'est pas mort.

Vincent GELAS

• **Portugal**

## Nouvelles mesures d'austérité Nouvelles protestations

Samedi 19 octobre, les travailleurs portugais ont participé nombreux aux manifestations organisées par le syndicat CGTP à Lisbonne et Porto contre les mesures d'austérité annoncées dans le projet de budget 2014. Le gouvernement propose en effet de diminuer de 2,5 à 12 % les salaires des fonctionnaires et de réduire de 10 % les pensions des retraités du secteur public.

Selon les ministres, ces

mesures épargneraient les plus pauvres, car les coupes ne concerneraient que les revenus de plus de 600 euros. C'est dire le niveau scandaleusement bas des salaires et des retraites.

À Porto, ils étaient entre 25 000 et 50 000. À Lisbonne, les manifestants venant des villes ouvrières de la banlieue sud ont traversé le Tage sur le pont du 25-Avril à bord de 400 autocars. Le ministre de l'Intérieur avait interdit la traversée du pont à

un grand rassemblement s'est tenu dans le quartier populaire d'Alcantara, avec la participation et le soutien des habitants et des commerçants.

La CGTP, qui s'en tient au calendrier et à l'action parlementaire, appelle à un rassemblement devant l'Assemblée nationale le 1<sup>er</sup> novembre, jour du vote du budget.

V. G.

• **États-Unis**

## Fin du « shutdown »

## La catastrophe est remise à plus tard

Après seize jours de bras de fer entre le Parti démocrate et le Parti républicain, un accord a mis fin temporairement au « shutdown », à la coupure, que subissaient nombre de services de l'État américain.

Jeudi 17 octobre, près de 800 000 fonctionnaires qui avaient été mis au chômage technique devaient reprendre le travail. Si les fonctionnaires devaient finalement être indemnisés, pour des travailleurs du privé il y aura une perte nette

de salaire. Ce sera le cas, par exemple, des employés des restaurants des parcs nationaux qui ont été mis en congé forcé et ne seront pas indemnisés. Mais le mécontentement provoqué dans l'opinion publique est loin d'être la seule raison du compromis trouvé.

Les députés républicains ont bloqué le budget de l'État début octobre parce qu'ils cherchaient à s'opposer à la réforme de la Santé dite « Obamacare » qu'ils accusent d'être d'inspiration « socialiste », réforme ne méritant pourtant sûrement pas cet

honneur. Mais à l'approche du 15 octobre, un autre rouge de l'État menaçait d'être bloqué : sa capacité à emprunter.

En effet, le parlement américain doit régulièrement voter un plafond pour la dette publique. Ne pas voter un relèvement de ce plafond ou tout autre accord permettant à l'État d'emprunter de nouveau, c'était remettre en cause la capacité de ce dernier à rembourser les dettes arrivant à échéance. Un défaut de paiement des États-Unis aurait eu de telles répercussions sur l'économie mondiale qu'il était a priori

inimaginable que républicains et démocrates ne finissent pas par s'entendre. Et personne ne pouvait raisonnablement le craindre.

L'économie mondiale est comme le lait sur le feu. Les spéculateurs, c'est-à-dire les grandes banques des pays capitalistes, manipulent des sommes telles qu'un simple mouvement d'affolement peut entraîner une crise financière comme celle de 2008 avec des faillites en chaîne et une aggravation brutale de la crise. Or, ces mouvements peuvent être déclenchés par n'importe quelle mauvaise nouvelle, voire

par l'anticipation d'une de ces mauvaises nouvelles.

Nombre de banquiers ont donc appelé démocrates et républicains à cesser leur chamailleries au plus vite et ont même été contrariés, une fois l'accord trouvé, que celui-ci ne stabilise la situation que pour deux mois et demi seulement. Au-delà de la péripétie politicienne, cette affaire du « shutdown » illustre à quel point l'économie mondiale est au bord du gouffre et que, de l'aveu même des banquiers, un rien peut la faire basculer.

Pierre ROYAN

• **Sénégal**

## Pénurie d'eau à Dakar

Nous publions ci-dessous des extraits du journal *Le pouvoir aux travailleurs* n°395 du 7 octobre, mensuel publié par nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI-UCI).

Une grande partie de l'agglomération dakaroise a été privée d'eau potable suite à une panne survenue le 12 septembre dans le réseau de distribution. Ce n'est pas la première fois que les habitants des quartiers populaires subissent des coupures d'eau ou d'électricité mais cette fois-ci c'en était de trop, c'était « la pire depuis l'indépendance », de l'aveu même des autorités, alors qu'au tout début de la coupure, le ministre de l'Hydraulique parlait de simple « incident ».

Plus d'un million et demi de personnes ont souffert le calvaire durant près de trois semaines pour parvenir à trouver quelques litres d'eau potable. Les robinets sont restés désespérément fermés dans les quartiers populaires alors que dans les quartiers résidentiels l'eau a coulé 24 heures sur 24. Le gouvernement dit que

cette panne est due à une canalisation qui a cédé. Mais alors, pourquoi ce sont les quartiers populaires qui ont été touchés, si ce n'est une volonté délibérée de dévier le peu d'eau disponible vers les quartiers résidentiels ? (...)

Le 1<sup>er</sup> octobre, le gouvernement a annoncé que la rupture du tuyau de canalisation qui a causé la panne a été réparée. Mais il ne s'agissait en réalité que d'une réparation provisoire car selon les responsables, le pays ne dispose ni du matériel ni de l'expertise pour réaliser les travaux de manière définitive. Si bien que sur les quatre pompes, seules deux ont été mises en fonction pour éviter une forte pression sur la tuyauterie principale. Le résultat est que même après cette réparation provisoire, l'eau ne coulait pas dans tous les robinets, et quand elle coulait, il n'y avait qu'un mince filet qui en sortait.

Jusqu'aujourd'hui, dans les quartiers populaires, l'eau n'est disponible que de 2 heures du matin à 8 heures, et uniquement pour les usagers se trouvant au rez-de-chaussée. Les habitants

sont obligés de se lever à deux heures du matin et commencer à faire la queue devant des points d'eau dans l'espoir de remplir un bidon de 20 litres qu'ils sont obligés de payer 25 francs CFA. C'est un véritable calvaire et personne ne sait quand il prendra fin.

Comment qualifier un État incapable de réparer une canalisation d'eau potable ? Comment se fait-il que c'est aujourd'hui seulement que les dirigeants font mine de s'en apercevoir ? Rien que cela est déjà révoltant. Après plus de trois semaines, la panne n'est réparée qu'à titre provisoire. D'autres coupures sont à prévoir car le problème de fond demeure.

(...) Ce qui est vrai pour la question de l'approvisionnement en eau potable l'est aussi pour celui de l'électricité, tout comme pour les autres services publics utiles à la vie quotidienne de la population (la voirie, l'école, la santé, le logement, etc.). La seule chose qui pourrait amener le gouvernement à agir promptement en faveur des populations laborieuses, c'est le coup de colère dans les quartiers populaires.

## Une bonne affaire pour Bouygues

Le secteur de l'eau au Sénégal est entre les mains de deux entreprises : la SONES (Société nationale des eaux du Sénégal) et la SDE (Sénégalaise des eaux). Ces deux sociétés, ainsi que l'ONAS (Office national de l'assainissement du Sénégal) sont issues de l'éclatement de la SONEES (Société nationale d'exploitation des eaux du Sénégal) en 1995, à l'occasion d'une opération de privatisation de ce service public.

(...) La SDE est chargée « de l'exploitation des installations,

de l'entretien de l'infrastructure et du matériel d'exploitation, du renouvellement du matériel d'exploitation ainsi que d'une partie du réseau de distribution d'eau potable ». C'est une filiale du groupe français Bouygues. L'État sénégalais ne détient que 35 % de ses actions. Bouygues, par l'intermédiaire de sa filiale (SAUR), est dominant dans le domaine de la distribution de l'eau dans de nombreux pays africains, dont la Côte d'Ivoire.

Durant de nombreuses années, la SDE et la SONES

se sont contentées d'encaisser l'argent des abonnements et de la consommation d'eau potable sans s'occuper réellement de renouveler les infrastructures complètement désuètes. Et pourtant, dans les factures payées par les consommateurs sont prélevées des sommes destinées à l'entretien et au renouvellement du matériel. Or cela fait des années que la population dakaroise souffre de ces coupures d'eau, auxquelles s'ajoutent des coupures d'électricité.

• **Refus de la misère**

## Empêcher de nuire ceux qui l'engendrent

Jeudi 17 octobre a eu lieu comme chaque année, la « Journée mondiale du refus de la misère », à l'initiative de l'organisation caritative ATD-Quart Monde, une journée reprise par l'ONU depuis 1992. Les organisateurs veulent « faire entendre la parole, faire connaître les actions des personnes confrontées à l'injustice et à la pauvreté, mettre en valeur les expériences positives vécues par les plus démunis, pour permettre de réels changements

dans la société ». Lors de cette journée, il y eut de nombreux témoignages, dont ceux d'acteurs dénonçant l'accroissement de la misère tout en refusant que cette journée soit « une tribune pour des responsables politiques ». Mais comment empêcher une telle récupération, à commencer par celle de l'ONU, qui couvre la domination des grands pays impérialistes ? Sans même parler des responsables politiques, jamais avarés de belles

paroles un jour, mais pas gênés le lendemain de laisser les grands patrons licencier à leur guise, créant ainsi une misère que les gouvernants accentuent de leur côté en réduisant les allocations ou pensions des plus pauvres.

Refuser la misère, agir concrètement oui, mais de réels changements ne pourront voir le jour dans un système qui se nourrit grâce à l'exploitation et l'oppression.

Alain LECAIRE

• **Distribution de l'eau à Barcelone**

## La rente de Suez Environnement

Le géant français Suez Environnement vient, par sa filiale espagnole Agbar, de renouveler pour 35 ans un énorme contrat de distribution de l'eau pour la ville de Barcelone et son agglomération, concernant trois millions d'habitants. Le chiffre d'affaires total de ce contrat est estimé à 12 milliards d'euros. Suez étend même son emprise puisqu'en plus de la distribution de l'eau, il obtient, toujours pour une concession de 35 ans, l'assainissement des eaux usées.

Pour la population barcelonaise, ce n'est pas une bonne nouvelle, car entre 2008 et

2012, alors même que la crise frappait durement les travailleurs espagnols, le prix de l'eau a augmenté en Catalogne de 44 %. Et ce n'est pas fini : avec le nouveau contrat, le tarif a encore été revu à la hausse puisqu'il devrait augmenter de 25 % sur les cinq prochaines années.

En mettant la main sur la distribution de l'eau aux quatre coins du monde, Suez, Veolia et les autres multinationales ont trouvé la poule aux œufs d'or. Aucune magie derrière tout cela, tout simplement l'officialisation du racket.

P. R.

• **Japon**

## Nouvelles attaques contre la population

Le Premier ministre japonais, Shinzo Abe, a annoncé une augmentation brutale de la TVA, qui passerait de 5 % à 8 % en avril prochain. Les prétextes avancés pour faire payer la population n'ont rien d'original : la dette abyssale de l'État japonais qui atteint 245 % du PIB annuel du pays, mais aussi la hausse des dépenses de protection sociale liée au vieillissement de la population.

Les classes populaires voient leur situation se dégrader au fil des années. L'augmentation du chômage ne peut plus être masquée, même avec des procédures statistiques qui en excluent les chômeurs dès qu'ils ont travaillé quelques heures dans le mois. Les revenus ont baissé, en même temps que la précarité s'est généralisée, avec y compris l'essor du travail à la journée. « Ça passe ou ça casse », a déclaré le Premier ministre. Mais craignant des remous dans les classes populaires, il aurait prévu en cas de coup de colère de renoncer au deuxième train de hausse de la TVA à 10 %, programmée pour octobre 2015.

Cette attaque frontale intervient dans un contexte où, aux dires de la Banque centrale, le « moral des patrons » est au plus haut. L'annonce récente de l'obtention par Tokyo de l'organisation des Jeux olympiques de 2020 a fait flamber à la Bourse les valeurs de gros promoteurs

immobiliers comme Mitsubishi Estate.

Quelques heures après l'annonce de la baisse du pouvoir d'achat de la population, le gouvernement a rendu publique une nouvelle salve de subventions au patronat japonais qui atteint 245 % du PIB annuel du pays, mais aussi la hausse des dépenses de production sociale liée au vieillissement de la population. Si on en connaît surtout pour l'instant le montant, 50 milliards d'euros, quasiment l'équivalent des nouvelles rentrées espérées liées à l'augmentation de la TVA, seules les grandes lignes de ce prétendu nouveau plan de relance ont été indiquées. Il semble d'ores et déjà acquis qu'il prévoirait la suppression de l'impôt de solidarité sur les entreprises mis en place après le tremblement de terre de 2011, une hausse des rabais fiscaux pour les entreprises et de nouvelles subventions pour de grands travaux d'infrastructures des futurs Jeux olympiques.

Si le patronat semble ne pas avoir obtenu la baisse directe des impôts sur les bénéfices des entreprises qu'il réclamait, ses inquiétudes de voir baisser ses profits en raison d'une baisse prévisible de la consommation se voient largement dissipées par ce que le gouvernement appelle « des mesures compensatoires ». Elles seront sonnantes et trébuchantes pour le monde des affaires alors que le monde du travail verra une nouvelle fois son niveau de vie amputé.

Gilles BOTI

## • Logement

### Une pénurie qui profite aux promoteurs

À l'occasion de la journée européenne pour le droit au logement et contre la spéculation, des rassemblements ont eu lieu le 19 octobre à l'appel d'associations dans une quinzaine de grandes villes d'Europe. À Paris, la manifestation a été réprimée par les CRS.

La situation des trois millions et demi de mal-logés dans le pays ne cesse de se dégrader : impossibilité pour les jeunes d'avoir accès au logement, montant effarant des loyers, même pour des appartements minuscules sinon insalubres. Même le logement d'urgence ne répond plus aux trois quarts des demandes. Le nombre de constructions reste tout à fait incapable de répondre à la demande, l'objectif officiel ayant même été réduit de 150 000 à 100 000 par an.

La loi Duflot présentée en septembre au Parlement a surtout consisté en des cadeaux aux investisseurs sans rien

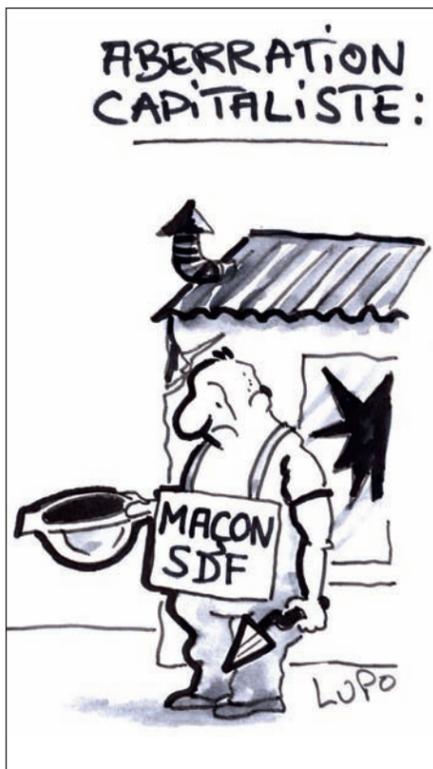
imposer aux promoteurs-constructeurs et aux propriétaires. Le fonds d'urgence créé à la rentrée 2013 permet aux grands bailleurs comme la CNP ou BNP Paribas de recevoir, en plus des aides directes de la Caisse des Dépôts, des avantages multiples comme une exonération de la taxe foncière tout en construisant des logements dits intermédiaires dont les loyers sont inaccessibles au plus grand nombre.

La pénurie de logements permet aux capitalistes de l'immobilier d'engranger d'énormes profits grâce à des loyers scandaleux tandis que les investissements de l'État dans

le logement social ont été divisés par deux en dix ans.

Et cela, alors qu'il serait urgent et nécessaire, dans un premier temps, de réquisitionner tous les biens inoccupés qui appartiennent à des grands groupes comme la CNP ou AXA. Il serait indispensable que l'État lance une politique de grands travaux, un plan de construction de tous les logements manquants à prix coûtant, seule solution pour sortir de la situation de pénurie tout en créant des emplois pour des centaines de milliers de chômeurs.

Gilles BOTI



## • Toulouse

### Cité du Parc: les habitants ne veulent pas payer

Près de cinquante habitants de la cité du Parc, une copropriété privée de 200 logements, ont manifesté mercredi 16 octobre, place du Capitole. Depuis de nombreux mois, les habitants réclament des explications sur le futur raccordement de leur résidence au réseau d'eau chaude du Mirail, pour un montant de plus de 3 000 euros par logement.

La cité du Parc est une cité populaire dans le quartier du Mirail, largement touché par l'explosion de l'usine AZF en 2011. L'habitat y est dégradé et a toutes les apparences du logement social, mais aucune des garanties publiques que ce statut est censé assurer. Les loyers y sont « libres », ce qui veut dire nettement plus chers qu'en HLM, et l'entretien est laissé au « libre » vote des propriétaires, qui très majoritairement n'habitent

pas la cité. Les charges se montent à presque 200 euros par mois, plus du tiers provenant du gaz qui alimente la chaudière collective.

Depuis très longtemps les habitants de la cité du Parc demandent à être raccordés au réseau de chauffage que la ville de Toulouse a mis en place au Mirail, ce qui baisserait les charges de chauffage de 500 à 900 euros par appartement et par an. La mairie socialiste de Toulouse

avait finalement accepté le principe du raccordement et, au début de 2013, elle a même promis de le financer. Mais depuis, elle est revenue sur sa promesse, la transformant en un prêt à taux zéro que les habitants devraient payer.

La mairie devait recevoir les habitants mercredi 16 octobre. Ceux-ci commençaient à s'organiser pour y aller nombreux quand... la réunion a été annulée. Cela n'a fait que renforcer la mobilisation : banderoles et pancartes ont été confectionnées et, ce mercredi, c'est à une cinquantaine que les habitants ont remonté en manifestation une rue piétonne pour aller à la mairie.

Ils ont demandé à être reçus. Impossible ! Il n'y avait personne... quand soudain ils se sont trouvés nez à nez avec Pierre Cohen, le maire de Toulouse, lequel se serait bien passé de ce hasard. Il a répondu tant bien que mal aux interpellations, puis a fini par demander que quelqu'un de son cabinet reçoive une délégation. C'est ainsi que les habitants ont pu exposer en détail leurs doléances.

Certes rien n'a été promis, mais tous les participants étaient très contents de leur après-midi, et comptent bien ne rien lâcher. Ils parlent déjà de remettre ça plus nombreux lors de la réunion de suivi prévue en novembre.

Correspondant LO

## • Transports en commun – Ile-de-France

### Fortes augmentations en perspective

Pour financer les travaux du Grand Paris, incluant la construction de 72 nouvelles gares, le Stif (Service des transports d'Ile-de-France) prévoirait une augmentation de 3 % par an pendant 12 ans. À ce rythme-là, deux fois plus élevé que l'inflation actuelle, il faudrait déboursier en 2025 presque 93 euros par mois pour avoir accès aux deux zones du passe Navigo, au lieu de 65,10 euros

actuellement, et environ 160 euros pour cinq zones, au lieu de 113,20 euros. Cette hausse pourrait même être plus élevée encore du fait de l'augmentation de la TVA sur les transports en commun, qui devrait passer en 2014 de 7 % à 10 %.

Le coût du transport pour aller au travail est déjà élevé et en augmentation constante pour les quatre millions de Franciliens

qui utilisent les transports en commun. Selon une enquête de Technologia, un cabinet d'experts des risques liés au travail, 20 % d'entre eux cumulent les transports en commun et la voiture, ce qui alourdit encore la note, du fait de la hausse du carburant et des frais de parking.

Il est de bon ton de faire la morale à la population francilienne et de lui

reprocher d'être responsable des embouteillages monstres qui paralysent chaque jour la capitale. Mais ce n'est pas sa faute si elle doit chercher un logement toujours plus loin du lieu de travail. Et en tout cas, ce n'est pas cette initiative du Stif qui l'incitera à prendre davantage les transports en commun.

Valérie FONTAINE

## • Timbres

### Prix en hausse, service en baisse

Le prix des timbres les plus courants va augmenter de trois centimes le 1er janvier 2014. Cela touchera les timbres utilisés pour l'envoi des lettres prioritaires, en principe distribuées le lendemain, et des lettres dites vertes, dont l'acheminement est plus lent. Ceci concerne les particuliers car, pour le courrier dit industriel, la hausse ne sera que de 1,8 %.

Les précédentes hausses n'étaient pourtant pas si anciennes. Les justifications données par les dirigeants de La Poste restent les mêmes : cela ne pèsera pas plus de 30 centimes dans un budget annuel ; avec la concurrence d'internet, les particuliers envoient de moins en moins de lettres, ce qui fait moins de rentrées financières, et La Poste entend « préserver un haut niveau de qualité ».

Il vaut mieux entendre cela qu'être sourd. Dire que cela ne pèsera pas lourd dans le budget d'un chômeur en fin de droits, qui envoie des centaines de lettres de motivation dans l'espoir de décrocher un travail, c'est ignorer les réalités. Quant au « haut niveau de qualité », l'utilisateur a du mal à s'en rendre compte. Le temps est révolu où chaque lettre envoyée en France métropolitaine arrivait le lendemain et où il y avait deux tournées quotidiennes des facteurs, pour un même tarif. Et si les gens envoient moins de lettres personnelles, cela fait des années que La Poste fait plus que compenser la perte par la diminution des effectifs et la dégradation des conditions de travail des salariés qui s'ensuit, ainsi que par la fermeture de bureaux dans les petites villes.

Comme si cela ne suffisait pas, elle prévoit que les hausses vont s'accélérer à partir de 2016, avec 3 % de plus que l'inflation. Selon les calculs du Parisien, la lettre prioritaire, facturée aujourd'hui 63 centimes, pourrait ainsi atteindre 78 centimes en 2018. La Poste devient de moins en moins un service public.

Marianne LAMIRAL

## • Stages

### Il y a de l'abus

**La ministre de l'Enseignement supérieur va présenter un projet de loi pour tenter d'éviter que les étudiants effectuant leurs stages en entreprise soient utilisés comme une main-d'œuvre bon marché. Il est question de limiter à 10% des effectifs d'une entreprise le nombre de stagiaires.**

Légalement « aucune convention de stage ne peut être conclue pour exécuter une tâche régulière correspondant à un poste de travail permanent, ou pour faire face à un accroissement temporaire de l'activité ». Bien des entreprises se moquent pourtant éperdument de cette

formule. Pendant les soldes, ce sont souvent des stagiaires qui tiennent les rayons des magasins. Les sociétés ne respectent pas non plus la limitation à six mois de la durée du stage. Des secteurs comme celui des sondages, de la publicité tournent en

permanence avec des stagiaires. Rémunérés 436 euros par mois, et encore seulement s'ils font plus de deux mois de stage, les stagiaires reviennent moins cher que les travailleurs en contrat à durée déterminée (CDD) ou que les intérimaires. Les textes législatifs censés encadrer les stages n'ont pas manqué, mais aucun ministre ne s'est jamais préoccupé de les faire respecter, et une partie des décrets d'application ne sont même jamais sortis.

Il y a aujourd'hui 1,2 million de stagiaires, un chiffre qui a doublé en six ans. Même si tous les stages ne donnent pas lieu à une exploitation éhontée, le succès de cette formule découle avant tout du refus des entreprises d'embaucher durablement. Avant de trouver son premier emploi, précaire bien sûr, il faut parcourir un véritable parcours du combattant fait de stages en entreprises. La multiplication des stages doit

beaucoup plus au chômage massif de la jeunesse qu'aux nécessités de la formation, car ce que l'on apprend en stage, on s'y formerait tout aussi bien en devenant salarié.

Éviter les abus, à condition que les intentions proclamées ne restent pas une fois de plus lettre morte, est une nécessité. Mais il faudrait surtout obliger les patrons à embaucher, les jeunes comme les moins jeunes.

Daniel MESCLA

## • Toulouse

### Assises de l'éducation prioritaire Une vaste hypocrisie !

**Dans le cadre de la future loi de refondation de l'école, les enseignants des écoles et collèges de l'éducation prioritaire étaient convoqués, mercredi 9 octobre, par leur ministère, paraît-il pour dresser un bilan de la situation actuelle et faire remonter des propositions. Lorsqu'elle a été mise en place dans les années 1980, l'éducation prioritaire avait vocation à être un dispositif transitoire de rattrapage des conséquences des inégalités sociales sur le niveau scolaire. Elle concerne aujourd'hui près de 20 % des élèves.**

Alors que le ministère, sous prétexte de la réforme des rythmes scolaires, a supprimé aux enseignants du primaire les temps de réunion du mercredi matin, voilà que du jour au lendemain une demi-journée sans élèves était organisée : parents et enseignants étaient prévenus seulement quatre jours à l'avance. Il s'agissait de faire semblant de demander l'avis des enseignants sur la question. Car en réalité, quand on lit le « rapport de diagnostic sur l'éducation prioritaire », il est clair que son objectif est d'économiser encore une fois sur les moyens consacrés à l'éducation.

Par exemple, il est écrit dans ce rapport que le nombre réduit d'élèves par classe « ne semble pas produire un effet positif notable sur la réussite scolaire des élèves ». En fait, ils n'en savent rien, puisque cela « semble », ce qui n'a pas empêché les effectifs par classe d'augmenter au cours des années, au point de ne plus être significativement différents de ceux des classes hors éducation prioritaire ! Tous les enseignants de ces secteurs savent bien que cette hausse continue et aura des effets dramatiques. Ils mesurent également au quotidien combien la suppression des Rased (réseaux d'aide aux élèves en difficulté) pénalise les plus fragiles. Ils constatent aussi comment la dégradation de la situation sociale des familles (45 % de chômage

dans le quartier du Mirail) et le désengagement de l'État dans ces quartiers se répercutent sur les difficultés scolaires.

Ce que prépare le ministre socialiste de l'Éducation est assez clair : une éducation à deux vitesses, avec des établissements de centre-ville, qui formeront les élèves vers des études longues ; ceux classés en zone « éducation prioritaire », qui n'auront comme seule ambition que le minimum.

Alors, dans ces réunions organisées par le ministère sur Toulouse, les enseignants ont exprimé leur colère. Au collège Raymond-Badiou dans le quartier de la Reynerie, la moitié des présents ont refusé de participer aux groupes de travail. Au collège George-Sand, un texte a été lu par une enseignante avant même que les représentants de la hiérarchie puissent commencer leur intervention. Les responsables ont eu du mal à faire taire les applaudissements, et tout le long de leur intervention ils ont été interrompus par les remarques des enseignants. Dans les autres collèges, la colère s'est aussi exprimée.

Il ressort de ces assises que les enseignants savent très bien ce dont ils ont besoin pour faire progresser les élèves issus des milieux les plus défavorisés : d'avantage d'enseignants et du personnel pérenne, moins d'élèves par classe, le retour des Rased ... En un mot : plus de moyens.

Correspondant LO

## • Évêque de Metz

### Le gouvernement à genoux

Manuel Valls, le ministre de l'Intérieur, sera à Metz le dimanche 3 novembre pour officialiser l'installation du nouvel évêque de la ville. Le premier flic du pays est aussi ministre des Cultes et il viendra donc nommer le nouvel évêque de Metz ; une cérémonie aura lieu dans la cathédrale avec tout le gratin.

Payé par l'État comme les 1 460 prêtres, pasteurs et rabbins, l'évêque de Metz a un salaire de 4 423,51 euros brut (chiffres 2012) et il

bénéficie en outre d'une voiture avec chauffeur. Tous les ministres du Culte d'Alsace-Moselle disposent d'un logement gratuit (ou d'une indemnité payée par la commune) ainsi que d'un régime de protection sociale très avantageux : ils ne payent que 3,715 % de cotisation d'assurance-maladie.

À l'heure où le gouvernement cherche à faire des économies dans le budget de l'État, il pourrait décider de ne plus payer prêtres,

pasteurs et rabbins en Alsace-Moselle, en mettant fin au Concordat de 1802 encore en vigueur dans cette partie du pays annexée par l'Allemagne entre 1870 et 1918. Mais aucun gouvernement, ni de droite ni de gauche, n'a osé prendre cette mesure qui ne ferait qu'étendre à l'Alsace-Moselle la loi de 1905. Tous s'inclinent devant le grand patronat et sa puissance sociale et sont à genoux devant les hiérarchies religieuses.

Étienne HOURDIN

## • Des gens du voyage expulsés par un maire Flagrant délit de racisme anti-pauvres

La cour de justice européenne des droits de l'homme vient de condamner la France pour avoir expulsé des gens du voyage sans leur proposer de solution de logement.

C'est une affaire qui concerne la commune d'Herblay, près de Nantes. Le maire UMP avait décidé de prononcer l'expulsion de 26 familles, près

de 95 personnes, toutes de nationalité française et dont certaines vivaient là depuis trente ans. Pour les expulser, le maire avait prétendu protéger un terrain classé « en zone naturelle qu'il convient de protéger en raison de la qualité du paysage ». Foin des personnes, vive la nature ! Ce bout de terrain, jonché d'immondices, de carcasses

de voitures et de caravanes, qui n'avait intéressé que de pauvres gens chassés de partout, s'est retrouvé promu d'intérêt écologique par un maire empressé de surfer sur tous les préjugés contre les gens du voyage. Mal lui a en pris, la cour de justice européenne l'a désavoué tout comme les tribunaux français.

A.U.

## Au sommaire de Lutte de classe n° 154 (septembre-octobre 2013)

- Relever le drapeau de la lutte de classe du prolétariat
- Syrie  
La guerre civile et les manigances des grandes puissances
- Égypte  
Entre dictature militaire et dictature islamiste
- Turquie  
Erdogan voudrait régler le problème kurde sans satisfaire la population kurde
- Afrique du Sud  
La classe ouvrière, un an après Marikana
- Côte d'Ivoire  
Sur la question de la « nationalité » et du « foncier rural »
- Pakistan  
Des élections « démocratiques » dans une zone de guerre

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro



### • Goodyear – Amiens

## Comment «sauvegarder» les emplois... en les supprimant

Le ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg, a convoqué les syndicats de l'usine Goodyear afin de discuter de la proposition d'une éventuelle reprise du site d'Amiens, promis à la fermeture. Il fait état d'une offre du groupe Titan, groupe auquel Goodyear a déjà sous-traité la production des pneus agricoles partout dans le reste du monde.

Il claironne que cela permettrait de sauver l'usine et de sauvegarder 333 emplois... alors qu'il reste encore près de 1 200 salariés dans l'entreprise ! Le ministre tente donc de se faire passer pour un bon Samaritain en proposant ni plus ni moins que le licenciement de 900 personnes.

Ce n'est pas la première fois qu'Arnaud Montebourg fait une telle annonce en évoquant ce même repreneur. En 2012, il était question de sauvegarder 537 salariés en fermant les ateliers de production des pneus de voiture pour ne conserver que ceux produisant des pneus de tracteur. Le PDG de Titan, Maurice Taylor, avait réagi à cette annonce du ministre par une lettre de mise au point très médiatisée : « Vous pouvez garder vos soi-disant ouvriers », lui signifiait-il, des ouvriers « fainéants », « qui ne travaillent que trois heures par jour ».

Difficile de démêler aujourd'hui la part de la précipitation d'un ministre avide de communiqués, des réelles intentions dont les patrons de Titan lui auraient fait part. Dans tous les cas, Montebourg apparaît pour ce qu'il est : le complice servile des patrons. Ceux de Goodyear en premier lieu qui cherchent depuis sept

ans à fermer l'usine d'Amiens, mais se heurtent à une forte résistance des ouvriers dont ils redoutent l'explosion de colère. Ils ont dû se résoudre à reporter la fermeture et aimeraient bien vendre à un sous-traitant avec, comme condition de la reprise, le licenciement immédiat d'une partie du personnel. Quelques années plus tard, ledit sous-traitant fermerait une usine au personnel réduit et la multinationale Goodyear pourrait ainsi se laver les mains de la fermeture de sa plus grosse usine d'Europe. C'est très certainement ce qui se concocte.

Dans ce scénario, les actionnaires de Goodyear et de Titan se servent du ministre comme d'un vulgaire commis destiné à tester la réaction des ouvriers face à leurs propositions scélérates. « Obtenez un accord avec la CGT, nous irons boire du bon vin français » a déclaré le PDG de Titan à Montebourg.

Un tel mépris ne trompera personne et une nouvelle fois la mobilisation des travailleurs pourrait bien faire ravalier leur morgue à ces patrons et laisser apparaître que le souffle du clinquant ministre provient non pas d'un clairon mais d'une baudruche qui se dégonfle.

Correspondant LO

### • Calais-Chimie – Calais

## Les patrons sabordent les usines



**Les 197 travailleurs de l'usine de Calais-Chimie (composants pharmaceutiques) sont menacés de licenciements. Depuis sa privatisation en 1996, l'usine a appartenu successivement au groupe belge Tessenderlo, puis à la holding ICIG. Aujourd'hui, la direction prétend qu'elle perd un million d'euros par mois et l'entreprise est placée en redressement judiciaire.**

On sait ce que vaut ce genre de chiffres : cela fait des mois que la direction, abritée derrière des lois protégeant le secret commercial, a eu tout le loisir d'organiser cette fermeture en présentant des comptes catastrophiques. Dos au mur, les salariés tentent de sauver leur emploi.

Certains d'entre eux étaient tentés par le projet d'une SCOP, une coopérative

ouvrière, qui aurait pu peut-être préserver 117 emplois, au moins durant un temps. Les politiciens ont fait semblant de se porter à leur secours. La maire UMP de Calais, Natacha Bouchart, a voulu se donner le beau rôle, en proposant de prendre sur le budget municipal un million d'euros pour payer aux travailleurs leur salaire de novembre, ce qui leur aurait laissé au moins le temps de monter leur projet de SCOP. Tous les politiciens, de droite comme de gauche, ont proposé d'utiliser un peu d'argent public pour donner l'impression, surtout avant des élections, qu'ils font quelque chose pour les travailleurs.

Mardi 22 octobre, le tribunal de commerce a désigné comme repreneur le groupe concurrent Axyntis. Mais cette décision implique que seuls 80 emplois seraient conservés avec des pertes de

salaires et de vagues promesses d'en reprendre 40 de plus dans des délais indéterminés. Les salariés savent que les conditions de sécurité et de travail seront aggravées, vu celles qui sont infligées aux ouvriers de l'usine Axyntis de Calais.

Cette décision indigné les travailleurs qui comptent sur leur mobilisation pour garder leur emploi ou du moins pour faire payer aux patrons le maximum d'indemnités de licenciement, alors même que seul le minimum légal est prévu.

Ils ont répondu à l'appel à la grève, lancé par FO dès le lundi 21 octobre, puis par la CGT le mardi après-midi. Pour attirer l'attention des médias et des autorités politiques, ils ont placé des bonbonnes de gaz devant l'entrée, à l'image des travailleurs de l'imprimerie VG Goossens de Marcq-en-Barœul.

Correspondant LO

### • Herakles (Gironde)

## Les patrons veulent fusionner les profits

**Plus de 250 travailleurs ont à nouveau débrayé sur les sites d'Herakles au Haillan et à Saint-Médard-en-Jalles, en Gironde, le mardi 22 octobre. Pour la quatrième fois depuis le 10 octobre, 250 et 400 d'entre eux se sont retrouvés pour s'opposer aux changements des conditions de travail et de salaires que veut imposer la direction.**

Herakles, filiale de Safran, est une entreprise qui est née de la fusion de SPS, filiale de Safran et de la SME, l'ancienne Société Nationale des Poudres et Explosifs, que l'État a donnée en cadeau à Safran. Herakles emploie sur les sites girondins du Haillan environ 1 500 travailleurs ex-SPS et, sur le site voisin de Saint Médard-en-Jalles, près de 600 travailleurs ex-SME. La fusion est en fait l'occasion pour la direction

d'Herakles de remettre en cause un certain nombre d'acquis des travailleurs des deux sites... sous prétexte d'égalité.

Ainsi, depuis des mois la direction a organisé de prétendues négociations pour aligner les contrats de travail des deux entreprises. Si elle accorde certaines primes à Saint-Médard, à l'égal du Haillan, il n'est pas question pour elle d'aligner tout par le haut, bien au contraire. Par exemple, pour

les travailleurs de Saint-Médard, la direction impose une augmentation du temps de travail de 35 à 36 heures, ceux du Haillan travaillant 36 heures. Mais ceux du Haillan auraient préféré travailler 35 heures payées 36, avec des embauches correspondantes, Herakles en a les moyens.

De même, les augmentations générales pour les cadres de Saint-Médard sont supprimées au prétexte que ceux du Haillan n'en ont pas. Pourtant, les prix augmentent pour tous !

Au Haillan, la direction joue la division entre générations. Ainsi elle revient sur le remboursement des frais kilométriques pour les nouveaux

embauchés. De même, elle ne compense la perte des points de cotisation retraite complémentaire que pour les plus de 50 ans. Diviser pour régner, la ficelle est grosse...

À cela s'ajoute la suppression de la récupération des samedis tombant les 14 et 15 août, et celle de la demie-journée veille de Noël. Au Haillan toujours, la direction veut aussi imposer que les nouveaux embauchés n'aient droit aux cinq jours d'ancienneté qu'après huit ans, au lieu de cinq.

Pour la direction, il n'y a plus rien à négocier et les syndicats complaisants osent présenter les reculs de cet

« accord » comme mineurs, alors que globalement, cela revient à faire payer les uns pour les autres, pour ne pas toucher aux profits, voire pour les augmenter.

Pourquoi donc les conditions de travail à Herakles, à Saint-Médard ou au Haillan, devraient-elles reculer ? Cette fusion a été décidée pour qu'Herakles, Safran et, derrière, leurs actionnaires puissent arrondir leurs profits déjà faramineux. Pas question que les travailleurs y perdent le moindre centime ou le moindre acquis.

Correspondant LO

### • Gad Lampaul-Guimiliau (Finistère)

# La mobilisation contre les licenciements continue

**Lundi 14 octobre, après avoir bloqué l'aéroport de Brest avec ceux des abattoirs du volailler Doux, de Tilly-Sabco et ceux de l'usine de conditionnement de saumon Marine Harvest de Poullaouen, les travailleurs de l'usine d'abattage et de découpe de porcs Gad de Lampaul-Guimiliau ont obtenu mercredi l'annonce que l'abattoir continuerait à fonctionner, quitte à ce qu'il soit repris par les pouvoirs publics.**

Le site serait cédé à la communauté de communes du pays de Landivisiau. Il pourrait accueillir 690 postes, c'est

dire qu'il restera forcément des centaines de salariés de Gad sur le carreau.

C'est pourquoi les travailleurs ont continué l'occupation de l'usine, bloquant des centaines de tonnes de viande fraîche qui doivent partir à la poubelle. À défaut de pouvoir garantir tous les emplois, ils

veulent la révision du plan de sauvegarde de l'emploi et des primes extra-légales. « On ne bougera pas tant que le directeur des ressources humaines chez Gad, le directeur de Gad SAS et celui de la Cecab ne seront pas assis autour de la table des négociations », disent-ils. Des agriculteurs sont solidaires et viennent les réapprovisionner en palettes et bois de chauffage.

En même temps, les travailleurs de Gad ont entrepris plusieurs opérations de perturbation du trafic pour marquer leur détermination. Jeudi 17 octobre en début d'après-midi, ils ont envahi la gare de Landerneau et bloqué les voies ferrées entre Morlaix et Brest pendant plusieurs heures. Ils ont ensuite regagné l'usine en opération escargot ponctuée d'arrêts perturbant le trafic sur la RN 12. Le lendemain, c'est à une centaine

qu'ils ont bloqué un rondpoint et le pont de l'Iroise à la sortie de Brest. La circulation pour quitter Brest a été fortement perturbée pendant plusieurs heures. En s'adressant aux usagers pour expliquer leur situation, ils ont dans l'ensemble reçu un bon accueil malgré la gêne occasionnée.

Mardi 21, ils se sont rendus à l'abattoir Gad de Josselin. Pendant plusieurs heures, ils se sont adressés aux salariés de l'entreprise malgré un cordon de gendarmes et malgré des pressions de la direction pour organiser un affrontement entre cadres et salariés de Josselin et les manifestants.

Ces tensions et pressions n'empêchent pas les salariés de Gad Lampaul-Guimiliau de continuer à ne pas se laisser faire.

Correspondant LO

## Les patrons opposés à l'écotaxe se moquent bien des intérêts des travailleurs

Ces derniers temps, alors que les salariés de l'agroalimentaire s'efforcent de défendre leur emploi, des transporteurs routiers, des chefs d'entreprises, des représentants agricoles mènent une véritable fronde contre l'écotaxe mise en place par Borloo et payée par les transporteurs routiers, sur certaines routes, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Vendredi 18 octobre, ils ont bloqué à l'aide de camions la RN 165 à hauteur de Châteaulin. Les cercles patronaux qui organisent cette fronde se posent volontiers en défenseurs de l'industrie et de l'emploi en Bretagne et tentent

d'attirer les salariés derrière eux. Ils sont complaisamment relayés par la presse locale qui leur ouvre largement ses colonnes pour expliquer que cette nouvelle taxe ruinerait les entreprises bretonnes. Ce que tous oublient de dire, c'est que, quand certaines entreprises sont ruinées, c'est que d'autres ont réussi à les évincer.

D'ailleurs, il y a au moins une entreprise qui s'apprête à faire son beurre grâce à l'écotaxe : l'entreprise privée qui s'est vu confier l'équipement du réseau routier en portiques électroniques permettant de contrôler le trafic des poids lourds. Vive

le retour au temps où les fermiers généraux chargés de collecter l'impôt pouvaient se servir avant de servir le roi !

Une seule chose sûre, c'est que si cette taxe sur le transport routier fait problème, c'est entre les patrons et leur État. Et on comprend que les salariés de Gad en lutte n'entendent pas se ranger derrière les animateurs de la fronde contre l'écotaxe, quand bien même ceux-ci prétendent défendre l'emploi. Les travailleurs en lutte comptent d'abord sur eux-mêmes et ils ont bien raison.

Correspondant LO

### • Alcatel et Renesas – Rennes

## Rassemblement contre les licenciements

Vendredi 18 octobre, 250 salariés des centres d'Alcatel et de Renesas (un grand groupe mondial d'électronique), tous deux menacés de fermeture, se sont retrouvés devant la préfecture d'Ille-et-Vilaine à Rennes. Plusieurs dizaines de travailleurs des entreprises voisines (Technicolor, Orange,...) se sont joints à ce rassemblement. Ils y avaient été invités par un tract diffusé aux entreprises du secteur par les salariés d'Alcatel et de Renesas. Une délégation de

l'usine PSA de La Janais, elle aussi touchée par un plan de licenciements, était présente.

Les manifestants entendaient attirer l'attention des pouvoirs publics sur leur sort. Ces entreprises, qui emploient essentiellement des techniciens et ingénieurs, ont bénéficié de subventions ou de crédits d'impôt. Les manifestants estiment donc, à juste titre, que les patrons d'Alcatel et de Renesas ne devraient pas avoir les mains libres pour licencier à leur guise et qu'il

faudrait que le gouvernement leur demande des comptes.

Ce n'est pas le cas évidemment. Seules de fortes mobilisations des travailleurs pourraient mettre la pression sur le gouvernement et sur le patronat pour stopper ces licenciements en cascade. C'est un combat qui doit être mené en commun, à Alcatel, à Renesas, à PSA, comme dans toutes les entreprises aujourd'hui touchées ou qui le seront demain.

Correspondant LO

### • Alcatel-Lucent (Ormes)

## Une manifestation réussie

Mardi 22 octobre, un peu plus de cinquante salariés de l'usine d'Ormes, dans l'agglomération d'Orléans, sont allés manifester à Nantes où ils ont retrouvé des travailleurs de la région parisienne, de Rennes, de Lannion, venus eux aussi renforcer la manifestation nantaise. Au total il y avait plus de mille travailleurs décidés à montrer leur opposition au plan de la direction et à se faire entendre

avec pétards, sirènes, sono et slogans.

À l'arrivée, les discours des dirigeants syndicaux étaient toujours les mêmes, des lamentations pour se plaindre que « les salariés français sont plus touchés que les salariés américains ». Comme si un nombre plus important de salariés américains perdant leur emploi amènerait automatiquement la direction à décider une diminution des

licenciements ici !

D'autres dirigeants syndicaux essaient de nous faire croire que le gouvernement pourrait intervenir, alors que bien peu de salariés pensent encore que le gouvernement va leur venir en aide...

Beaucoup d'obstacles dont les salariés d'Alcatel-Lucent devront s'affranchir pour s'opposer efficacement au plan de la direction.

Correspondant LO

### • Sodetal – Tronville-en-Barrois (Meuse)

## Non à la fermeture

**Près de 500 personnes ont défilé samedi 12 octobre dans les rues de Bar-le-Duc en soutien aux 325 travailleurs de Sodetal dont la direction a annoncé la cessation d'activité.**

Le groupe sidérurgique allemand Saarstahl, un des plus importants producteurs d'acier long dont dépend Sodetal, invoque la baisse des commandes du secteur automobile dans les armatures pneumatiques ou encore la concurrence chinoise sur le marché photovoltaïque pour justifier la fermeture du site meusien. Malgré un chiffre d'affaires de 29,9 millions d'euros et un bénéfice net de 9 millions l'an dernier, la direction a décrété que la tréfilerie n'était plus rentable et tente depuis le début de l'année de liquider au plus vite l'entreprise.

Après avoir imposé pendant huit mois un chômage partiel qui a durement grevé le pouvoir d'achat des travailleurs de l'usine, la direction a multiplié des mesures grossières pour pousser les travailleurs vers la sortie. Elle a installé des cadenas, verrouillé les portes des hangars. Durant de longs mois, les travailleurs laissés dans l'incertitude ont, à juste titre, considéré ces agissements comme des provocations.

Mais c'est la convocation du comité d'entreprise extraordinaire du 30 septembre

auquel les représentants des salariés n'étaient même pas conviés et où devaient être prononcés le dépôt de bilan et la cessation de l'activité qui a mis le feu aux poudres. Dans la foulée s'est tenue une assemblée qui a réuni environ 200 salariés pour décider de la conduite à tenir et des actions à mener. Si l'intersyndicale CGT-CFDT a décidé de bloquer toute procédure engagée par la direction et d'épuiser les recours juridiques afin de retarder la fermeture de l'entreprise, des travailleurs se disent prêts à se battre pour que le groupe ne puisse pas se débarrasser d'eux à moindre frais. Ils se sont adressés aux travailleurs allemands de Saarstahl dont ils ont obtenu l'appui.

Le cortège qui a défilé comptait en son sein des travailleurs qui n'avaient jamais manifesté auparavant. Saarstahl se dit aujourd'hui en difficulté, encore faudrait-il pouvoir le vérifier. Et si la crise exige des sacrifices, qu'ils soient demandés aux actionnaires plutôt qu'aux travailleurs, qui sont à l'origine de toutes les richesses que ces parasites s'accaparent.

Correspondant LO

### • Madrange – Feytiat (Haute-Vienne)

# Nouveau plan de suppressions de postes

**La direction du groupe Turenne-Lafayette vient d'annoncer l'arrêt de l'activité désossage dans l'usine de fabrication de jambon Madrange de Feytiat dans la Haute-Vienne. Cela a pour conséquence la suppression des 136 emplois dans les trois entreprises sous-traitantes qui effectuaient ce travail dans l'usine.**

36 postes en CDI sont supprimés chez Madrange et six intérimaires sont licenciés également. La direction avance le prétexte « d'une concurrence accrue dans la filière porcine », pour externaliser le désossage dans des abattoirs en France et en Espagne, ce qui lui permettrait d'économiser 1,2 million d'euros.

Les deux usines Madrange de Limoges (Feytiat et La Valoine) ont été rachetées par Monique Piffault, la patronne du groupe en 2011, après un premier plan de licenciements. Au bout de six mois, elle a elle-même supprimé près de 200 emplois. Les quelques dizaines de travailleurs reclassés l'ont été à des postes déqualifiés

avec des baisses de salaires partiellement compensées après plusieurs semaines de grève. C'est d'ailleurs ce que la direction propose de nouveau à une partie des 36 travailleurs en CDI qui seront licenciés en cas de refus.

Depuis l'achat de Madrange par Turenne-Lafayette, la charge de travail n'a cessé d'augmenter et les conditions de travail déjà très dures se sont aggravées. Les syndicats dénoncent des accidents du travail en augmentation ainsi que les pressions de la hiérarchie

pour que les travailleurs ne les déclarent pas.

Le groupe Turenne-Lafayette est un groupe puissant aux nombreuses filiales (Paul Prédault, William Saurin entre autres), présent dans le monde entier. Monique Piffault appartient au club des 500 plus grosses fortunes de France. L'an dernier, sa fortune personnelle est passée de 220 à 380 millions d'euros, en augmentation de 72 %.

Des patrons gavés grâce à l'exploitation des travailleurs!

**Correspondant LO**

### • Hutchinson – Chalette-sur-Loing (Loiret)

# Compétitivité, flexibilité, licenciements Ça commence à bien faire !

**Avec près de 1 400 travailleurs dans ses deux usines de la banlieue de Montargis, Hutchinson est le principal employeur industriel de l'agglomération. Mais année après année, les effectifs fondent suite au non-remplacement des départs en retraite, et aussi parce que la direction pousse vers la porte pour inaptitude des travailleurs qui se sont usés à l'usine au point d'y laisser leur santé. Ces départs « à l'amiable » sont bel et bien des licenciements déguisés.**

Depuis longtemps déjà, la direction invoque une baisse de l'activité. Et c'est vrai que dans des secteurs, il y a moins de travail... du moins la semaine! Car dans le même temps, régulièrement des volontaires sont demandés pour travailler les samedis, les week-ends ou en heures supplémentaires. Il n'y a donc pas un manque

de travail comme le prétend la direction, mais plutôt une volonté de nous faire travailler comme bon lui semble, flexibles et corvéables à volonté. Le comble de la flexibilité, c'est la centaine d'intérimaires qui travaillent souvent depuis des années, et qui servent de variables d'ajustement selon les aléas de la production.

« L'usine va mal, il n'y a pas de travail », serine la direction à longueur de temps. Même s'il s'avérait que la production a diminué, cela n'a pas empêché Hutchinson de reverser l'année passée 300 millions d'euros de profits à Total, qui pour sa part a réalisé 12,5 milliards de bénéfices, chiffre constant depuis des années malgré la crise. Les licenciements d'un côté, la flexibilité et l'augmentation des cadences de l'autre, c'est ce qui permet aux actionnaires d'augmenter leurs dividendes quoi qu'il arrive.

L'entreprise a généreusement versé, en septembre dernier, 80 euros brut à chaque travailleur, au titre du « partage

des profits » ! Dans l'usine d'Amilly, elle aussi située dans la banlieue de Montargis, les 269 travailleurs subissent du chômage partiel avec baisse des salaires : 40 jours annoncés jusqu'à avril. À cela s'ajoute un plan de 40 départs « volontaires » qui touche cette usine. La direction sachant les travailleurs inquiets, a proposé des réunions pour combattre le stress!

Il est plus que temps maintenant que le stress gagne enfin les patrons, suffisamment pour arrêter les licenciements, embaucher les intérimaires, baisser les cadences et augmenter les salaires.

**Correspondant LO**

### • Nestlé – Beauvais

# La direction veut faire les poches des ouvriers

Nestlé Beauvais, ce sont 550 salariés qui fabriquent des glaces en cornet, en moyenne 1 million de cônes par jour, des bûches glacées, des Mystères et des glaces en boîtes d'un litre. Un service spécial, la Pasto, prépare la crème de base, le « mix », qui est ensuite refroidie et conditionnée sur les lignes de production. Ce service de 20 personnes fonctionne jour et nuit. Une équipe de nuit de 24 « hygiénistes » nettoie les lignes. Ces deux services travaillent la nuit du dimanche au lundi afin que la production puisse démarrer le lundi matin. Ils bénéficient de primes de nuit de 25 % et de primes supplémentaires de 25 % pour la nuit du dimanche à lundi.

La direction entame des discussions afin, dit-elle, de « réduire les coûts de production » en réorganisant le travail des équipes de manière à supprimer le travail du dimanche soir et à diminuer fortement le travail de nuit en semaine. Cela représenterait des pertes mensuelles de primes de plusieurs centaines d'euros. Et elle a le culot de présenter cela comme une amélioration pour la santé des ouvriers et puis, dit-elle, c'est quand même mieux de passer son dimanche en famille qu'au travail! Certes mais depuis les quelque quarante ans que l'usine fonctionne ainsi, elle aurait pu s'en apercevoir plus tôt!

Aucun des travailleurs concernés ne peut admettre de perdre le tiers ou le quart de sa paye. À l'annonce de ce projet au début octobre, la production de « mix » a été fortement ralentie, si bien que plusieurs lignes de production n'ont pas pu tourner dans les jours qui ont suivi.

L'usine Nestlé de Beauvais n'est qu'une toute petite unité du groupe Nestlé qui compte 300 000 salariés. Mais chacun a conscience que l'aggravation des conditions de travail et la dégradation des salaires permettent au groupe d'accroître son chiffre d'affaires année après année et de dégager des profits annuels qui se comptent en milliards d'euros.

**Correspondant LO**

### • Ryanair

# Ça, c'est du vol !

**Ryanair a été condamné par le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence à une amende de 200 000 euros et à près de 9 millions de dommages et intérêts pour n'avoir jamais déclaré d'activité, ni payé de cotisations sociales pour les 127 salariés de sa base à l'aéroport de Marseille, de l'ouverture en 2007 à sa fermeture début 2011.**

Le prétexte invoqué par la compagnie aérienne irlandaise est que ces travailleurs relèveraient du droit irlandais. Dans ce pays, le taux de cotisations patronales est de 10,75 %, contre 40 à 45 % en France. Les équipages volant « dans des avions enregistrés en Irlande (...) sont considérés comme travaillant principalement en Irlande, et non en France »,

ont expliqué les représentants du groupe. Un décret de 2006 prévoit pourtant que le Code du travail français s'applique aux entreprises de transport aérien disposant d'une base d'exploitation en France. Cela n'avait évidemment pas échappé aux bataillons de juristes payés pour défendre Ryanair et l'aider à contourner la loi, aussi ont-ils prétendu que la compagnie n'avait pas de

base à Marseille-Marignane, les 300 mètres carrés de locaux servant paraît-il seulement à entretenir ses appareils.

Ryanair a déjà été dénoncé à plusieurs reprises, en particulier par des pilotes, pour ses pratiques sociales « low cost » : non-respect des conditions de sécurité des passagers, avec entre autres des économies systématiques sur le carburant, des salaires au rabais, l'embauche des pilotes sous « contrat zéro heure », un contrat qui existe en Grande-Bretagne et qui ne précise aucun horaire, aucune durée minimale de travail et donne des facilités pour licencier. À

ce palmarès, on peut ajouter les millions de subventions publiques. Selon un rapport de la Cour des comptes de 2008, la compagnie toucherait chaque année 30 millions à 35 millions d'euros de subventions versées par les villes, régions et chambres de commerce en France. Les subventions diverses reçues s'élèveraient au total à près de 800 millions d'euros.

Voilà comment cette entreprise de 8 500 salariés réalise 569 millions d'euros de bénéfices pour l'exercice 2012-2013 et un chiffre d'affaires de 4,88 milliards d'euros.

**Aline RETESSE**

## • Cartier – Reims

### Le patron du luxe recule

Mardi 15 octobre, une cinquantaine de travailleurs, sur les 96 que compte l'usine des bijoux Cartier de Reims, se sont mis en grève pour une augmentation de salaire de 200 euros uniforme. La plupart des grévistes sont des ouvriers de production pour qui c'était la première grève.

Depuis le mois de juin, la direction refusait de répondre aux revendications du personnel. Mardi dernier, à l'annonce d'augmentations ridicules (de zéro à 58 euros brut selon les catégories), la colère a éclaté.

Le groupe Richemont auquel appartient Cartier a dégagé l'an dernier 2,7 milliards de bénéfices, mais les salariés de Reims sont pour la plupart payés entre 1 050 et 1 150 euros. La direction les lanternant, les ouvriers ont alerté les médias et les grilles de l'entreprise ont vu

fleurir panneaux et drapeaux syndicaux.

Au troisième jour de grève, la direction a cédé une augmentation de 75 euros brut pour tous et une hausse de 2 % du brut au mois de mai prochain, ce qui reviendra à une hausse d'environ 100 euros par salarié. Cela ne faisait pas le compte et les travailleurs ont décidé de se rendre à Paris, à la boutique de la place Vendôme, avec pancartes et drapeaux. La distribution de tracts a rencontré un franc succès, les passants

s'indignant des salaires pratiqués dans ce secteur du luxe.

Lundi 21 octobre, les travailleurs ont repris le travail: la direction céda finalement une augmentation de 110 euros brut pour tous les ouvriers de Reims et de Cartier France. Une hausse de 2 % du brut a été promise pour mai 2014. Les retenues sur salaire pour les jours de grève seront étalées sur plusieurs mois.

L'objectif des 200 euros n'a pas été atteint. Mais cette première grève a renforcé les liens entre ouvriers et a été une réponse au mépris subi depuis des années. Une réelle victoire aux yeux des grévistes.

Correspondant LO



## • La Poste – Chalette-sur-Loing (Loiret)

### Ras le bol des suppressions d'emplois

À la plate-forme de préparation et de distribution du courrier de Chalette-sur-Loing, qui emploie 116 postiers, la direction met en place une nouvelle réorganisation: terme consacré pour désigner des suppressions d'emplois et, pour les facteurs qui restent, des tournées trop longues, donc du travail en plus.

Sept emplois vont être supprimés, avec pour conséquence un tri du courrier plus long et des tournées rallongées. Une partie des facteurs doit même repartir l'après-midi. La Poste impose aux facteurs du travail supplémentaire

gratuit en refusant de payer les dépassements d'horaires.

Pour tenter de se justifier, la direction invoque une prétendue baisse du trafic, nullement ressentie par les facteurs. Elle avait déjà créé les tournées dites « sécables », c'est-à-dire découpées en morceaux en plus de la tournée habituelle, à faire de manière occasionnelle. Puis des « sursécables », qui peuvent se rajouter. Aujourd'hui elle invente les FASA, ou « facteurs d'avenir secteur d'adaptation ». Derrière ce jargon il y a, pour les facteurs, des tournées rallongées de façon

non plus occasionnelle mais permanente.

Après des suicides de postiers, La Poste s'était engagée il y a plus d'un an à ne faire des réorganisations que tous les deux ans. Les FASA, une réorganisation qui ne dit pas son nom, va lui permettre de tourner sa promesse en supprimant encore cinq postes l'année prochaine, tout juste un an après la réorganisation actuelle.

Ras le bol du travail supplémentaire non payé, titularisation des précaires, embauche des chômeurs!

Correspondant LO

## • Roanne (Loire)

### Cinq militants CGT au tribunal Il faut les relaxer !

Cinq militants CGT sont convoqués le 5 novembre prochain devant le tribunal de grande instance de Roanne.

Ce qu'on leur reproche remonte à septembre 2010. Dans le cadre d'une manifestation contre le projet Sarkozy sur les retraites, après qu'un tag « Casse-toi, pov'con » eut été peint sur le mur de la sous-préfecture, ils étaient interpellés et condamnés en première instance à 2 000 euros d'amende pour « dégradation légère d'un bien public par inscription, signe ou dessin ». Ce dernier point pouvait entraîner leur licenciement de la fonction publique: trois des militants travaillent à l'hôpital et deux dans l'entreprise d'État de matériel militaire Nexter.

La mobilisation s'organisa contre cette mesure visant à intimider les militants, et au-delà, les travailleurs qui défendent leurs droits. Elle aboutit à une manifestation de plus d'un millier de personnes, le 15 octobre 2012, devant la cour d'appel de

Lyon, pour exiger la relaxe des cinq militants. Cette cour rendit un jugement mi-chèvre mi-chou: elle les reconnut coupables de « dégradation légère d'un bien public », tout en les dispensant de peine.

Mais le 22 mai 2013, les cinq furent convoqués au commissariat de police de Roanne pour relevé d'ADN. Le lendemain matin, dès six heures, les policiers déboulaient chez trois de ces militants, les embarquaient, fouillaient les lieux devant les familles effarées, puis se rendaient chez les deux autres, les arrêtaient et plaçaient tout le monde en garde à vue. Moultes interventions de divers élus et personnalités furent nécessaires pour les relâcher avec l'accusation de refus de se soumettre à prélèvement ADN.

Le 5 novembre, la confédération CGT appelle à un grand rassemblement devant le tribunal. Cette journée doit être un succès.

Correspondant LO

## • Riom (Puy-de-Dôme)

### Manifestation contre la répression antisyndicale

Devant le tribunal d'instance de Riom, mardi 15 octobre dès 10 heures, des délégations de nombreuses entreprises du Puy-de-Dôme se sont rassemblées autour d'un immense barnum décoré de drapeaux de la CGT. Il s'agissait de manifester contre le projet de réforme des retraites voté le jour-même à l'Assemblée nationale mais également de soutenir un travailleur, délégué syndical CGT chez Valeo Système d'Essuyage, équipementier automobile à Issoire, qui passait l'après-midi en cour d'appel.

La direction de Valeo faisait appel d'un jugement en Prud'hommes annulant une semaine de mise à pied de ce militant pour avoir divulgué aux travailleurs de l'entreprise ce qui se tramait dans leur dos!

L'affaire remonte à 2009. Au sortir d'un CCE, la direction de Valeo Issoire menaçait d'un nouveau plan de licenciements alors que fin 2008, elle avait déjà annoncé

5 000 suppressions d'emplois dans le monde, dont 1 600 en France. À Issoire, il y avait déjà eu 49 licenciements. Pourtant, la situation financière de l'entreprise indiquait des bénéfices et la bonne santé de Valeo. Le militant dénonçait le chantage de la direction, en montrant par les chiffres dont il avait connaissance en quoi les travailleurs de Valeo n'avaient à subir ni le chantage, ni les menaces de la direction. Celle-ci a alors sanctionné ce militant pour avoir divulgué des informations prétendument confidentielles et pour en avoir informé la presse.

Ainsi, aujourd'hui, un délégué qui dénonce les mauvais coups du patron devant ses camarades est considéré comme coupable et peut être traîné devant un tribunal. Des centaines de travailleurs étaient cependant présents à Riom pour exprimer ce qu'ils pensaient de cette justice taillée sur mesure pour les patrons.

Correspondant LO

## • Campagne patronale pour les plans de compétitivité

# À bas le chantage

On assiste actuellement à une campagne intensive qui vise à justifier les reculs imposés à l'ensemble de la classe ouvrière. On ne peut pas ouvrir un journal, la télé ou la radio, sans avoir droit à des discours sur la nécessité pour les travailleurs d'accepter les sacrifices afin de maintenir les emplois. Derrière cette propagande éhontée se cachent les mensonges patronaux.

Dans le journal télévisé de France 2 du 21 octobre, les accords imposés dans de nombreuses entreprises étaient présentés comme des accords « donnant-donnant » pour les travailleurs, puisque censés sauver des emplois. Et tous les exemples présentés lors de ce journal montraient l'escroquerie de cette propagande. Étaient cités entre autres, Plastic Omnium, Sanofi et PSA. Eh bien qu'on en juge plutôt.

Plastic Omnium a exigé cette année des 1 100 travailleurs de ses sites en Ardèche, la suppression de trois jours de RTT, le gel des salaires... et 90 licenciements. Ce n'était pas dans une situation difficile puisqu'il a vu son chiffre d'affaires augmenter de plus de 11 % en 2012 et que cette hausse se poursuit en 2013. Autre entreprise citée comme exemple, Sanofi. Ce laboratoire a emmagasiné 40 milliards de bénéfices en cinq ans, tout en imposant une forme de mobilité forcée aux salariés et en supprimant des centaines d'emplois cette année. Quant à PSA, il est tout de même singulier de



présenter ce groupe comme soucieux de maintenir des emplois, alors qu'il a décidé la fermeture de l'usine d'Aulnay et la suppression de 1 400 emplois dans celle de Rennes. L'accord qu'il voudrait imposer dans ses usines ne comporte que des sacrifices pour les travailleurs. Il prévoit le gel des salaires pendant trois ans, la mobilité forcée, des heures supplémentaires imposées et moins payées, des journées de travail à rallonge. En échange, la direction se contente de promettre de produire 930 000 véhicules en 2014 – du moins si le marché est jugé suffisant –, soit moins qu'en 2013 (1,1 million) et même moitié moins qu'en 2005 (1,8 million). Concernant les emplois, PSA ne s'engage aucunement à les maintenir. La direction annonce déjà qu'une ligne de production pourrait être fermée à Poissy.

Ces accords sont tout simplement perdants-perdants pour les travailleurs. Cela est si vrai que les laudateurs de

cette campagne n'ont pas de mots assez durs contre les travailleurs et les représentants syndicaux qui s'opposent à ces accords. Ils n'hésitent pas à évoquer avec enthousiasme la « révolution culturelle » que seraient ces négociations aboutissant à la signature de tels accords. Le quotidien *Les Échos*, plus réaliste, titrait cyniquement un article sur le sujet : « *Le nouveau dialogue social: le sens du sacrifice.* » Cela avait au moins le mérite de la franchise car il s'agit bien de faire accepter des reculs importants aux travailleurs.

La course à la compétitivité ne profite qu'aux capitalistes et aux actionnaires. Les travailleurs n'ont aucun intérêt ni à une lutte acharnée pour conquérir des parts de marché, ni à être mis en concurrence les uns avec les autres. Le seul moyen de défendre leurs intérêts, leurs emplois et leur niveau de vie, c'est au contraire de s'unir contre leurs ennemis.

Marion AJAR

## • Grève chez Lagardère active Les salariés refusent de perdre leur emploi

Les salariés du groupe de presse Lagardère Active se sont mis en grève lundi 21 octobre pour protester contre la cession de dix de ses vingt magazines. Ceux qui ne seront pas vendus seront fermés, a précisé le président du directoire, ce qui entraînerait la suppression de 350 emplois. Les syndicats, eux, chiffrent à 570 les salariés et pigistes menacés, soit environ 10 % de l'effectif total. D'autres suppressions de postes sont aussi prévues dans les titres conservés par le groupe, dont six au *Journal du Dimanche*, quatorze à *Elle*

ou treize à *Paris Match*.

La direction a beau assurer que « *personne ne restera au bord du chemin* » et promettre à chaque salarié concerné qu'il recevra trois propositions de reclassement, cela ne convainc pas les travailleurs de Lagardère qui, lundi soir, ont décidé de reconduire leur mouvement. Les nombreux exemples d'entreprises qui, pour accroître leur « compétitivité », c'est-à-dire leurs bénéfices, se restructurent au travers de licenciements, ont effectivement de quoi les

rendre méfiants. La presse fonctionne en effet selon les mêmes lois de l'économie capitaliste, quoi qu'en disent ses défenseurs qui mettent en avant ses missions culturelles ou d'information du public. Elle est aux mains de puissances d'argent, voire de marchands de canons comme Lagardère ou Dassault. Ils publient ce qui se vend bien et se débarrassent de titres qui leur rapportent moins, se débarrassant en même temps des salariés dont ils n'ont plus besoin.

M.L.

## • Fermeture de PSA Aulnay L'aveu du directeur des ressources humaines

« *L'avenir du site était écrit dès 2008* », écrit Jean-Luc Vergne, DRH de PSA de 1999 à 2009, dans un livre *Itinéraire d'un DRH gâté* à propos de la fermeture de l'usine d'Aulnay-sous-Bois. 2008... c'est-à-dire bien avant la baisse des ventes en Europe de PSA suite à la crise financière.

Autant dire que la crise n'est en rien responsable de la fermeture d'Aulnay mais que c'est là un choix délibéré de PSA de supprimer une usine de montage dans le groupe, comme l'avait d'ailleurs dénoncé la CGT d'Aulnay quand elle avait reçu le rapport tenu secret. À la publication de ce rapport, la direction avait pourtant nié et continué de mentir à tous, de l'ouvrier à l'ingénieur, aux syndicats... jusqu'à l'annonce devenue officielle en juillet 2012.

Vergne précise : « *La nomination de mon adjoint à la tête de l'usine de Poissy constituait la première étape du plan. J'ai bien conscience que le changement de président du directoire, le poids des calendriers financiers et les enjeux politiques électoraux de l'année 2012 ont entraîné des retards dans le traitement du problème qui s'est soldé par une annonce brutale en juillet 2012.* »

Un « *traitement du problème* » voilà à quoi Vergne réduit le sort de 3 000 ouvriers d'Aulnay et de leurs familles!

Cet aveu du DRH illustre le fait que tous les grands groupes industriels et financiers font des choix en secret quand bien même ils concernent la vie de milliers de travailleurs, ce qui rend plus nécessaire que jamais la levée du secret des affaires qui sert de camouflage.

Vergne a été DRH chez Sanofi, Elf et à la BPCE. Aujourd'hui en retraite, c'est bénévolement qu'il fait le service après-vente pour les Peugeot : « *J'en profite pour m'insurger ici contre le mauvais procès fait par les politiques à la famille Peugeot. Non, la famille n'a jamais privilégié les dividendes à l'aventure industrielle!* »

La fermeture d'Aulnay, voilà ce que Vergne appelle une « *aventure industrielle* ».

Étienne HOURDIN

## • PSA – Rennes

# Un débrayage réussi

À l'appel de tous les syndicats, plus de 2 000 travailleurs de l'usine PSA de La Janais, à Rennes, ont cessé le travail le 16 octobre entre 11 h 30 et 14 h 30, arrêtant totalement la production. Après les deux débrayages précédents qui avaient réuni 120 puis 600 ouvriers, ce nouveau débrayage montre le ras-le-bol face à la politique menée par PSA à Rennes.

Le plan de licenciements qui doit supprimer 1 400 emplois est en cours. Parmi ceux qui sont déjà partis, en prétendus départs volontaires, avec un CDD ou un stage de formation, certains se retrouvent maintenant à Pôle emploi, sans perspective de travail. Aux dires de Varin, le patron de PSA, « *personne ne sera laissé au bord du chemin* ». On est loin du compte. Ce plan de licenciements devrait être suivi d'un autre, car le même Varin affirme que la suppression de 1 400 postes n'est pas suffisante. L'avenir de l'usine est posé, malgré la promesse de PSA de fournir une voiture à assembler à Rennes.

À ces inquiétudes sur les emplois s'ajoute la colère face au « nouveau contrat social » que la direction veut faire signer aux syndicats avant la fin de l'année. Ce « contrat social » consiste à organiser une diminution des rémunérations

et une augmentation de la flexibilité. Le recours de plus en plus fréquent au chômage, dont l'indemnisation baisse au fur et à mesure, est aussi un sujet de mécontentement.

Pour donner une réponse à cette colère et à cette inquiétude, tous les syndicats, y compris le SIA réputé être le relais de la politique patronale auprès des ouvriers, ont pris l'initiative de ce débrayage. Mais si les syndicats revendiquaient ensemble des garanties pour l'avenir de l'usine, seules la CGT et la CFTD dénonçaient le « contrat social » et les nouvelles suppressions d'emplois.

Beaucoup de travailleurs n'ont aucune confiance dans les propos de la direction quant à l'avenir de l'entreprise. Il leur reste à trouver la force de la faire reculer sur tous les mauvais coups qu'elle leur impose aujourd'hui.

Correspondant LO